

CAHIER **B**

DOSSIERS

Entrevue avec la ministre de la Santé et des Services sociaux Plus d'argent et de... critiques!

Le gouvernement n'a guère le choix. Le commentaire le plus souvent entendu de la part des 6,000 personnes qui ont présenté leur mémoire devant la Commission Rochon est un plaidoyer en faveur de l'accessibilité universelle des soins de santé. De son côté, la ministre de la Santé et des Services sociaux n'a pu échapper à de sérieuses critiques - certaines venaient même des rangs libéraux - aux cours des derniers mois. Damien Gagnon a rencontré Mme Thérèse Lavoie-Roux et le président de la commission qui porte son nom, M. Jean Rochon.

♦ Les investissements consentis, notamment pour atténuer l'engorgement des salles d'urgence et régulariser la situation financière des hôpitaux, n'ont pas atténué les critiques à l'endroit du ministère de la Santé et des Services sociaux.



par
DAMIEN GAGNON

Bien au contraire, le plan des urgences ne semble pas donner totalement satisfaction. Les hôpitaux réclament encore plus d'argent, les foyers d'accueil pour personnes âgées se plaignent d'un manque flagrant de ressources. La liste pourrait s'allonger.

Au cours d'une longue entrevue au Soleil, la ministre, Mme Thérèse Lavoie-Roux, répond à ces critiques en faisant remarquer que dans le domaine de la santé et des services sociaux, les demandes seront toujours illimitées. Un gouvernement se doit de tenir compte de la capacité de payer de l'Etat.

Des choses à corriger

Toutefois, elle admet qu'il y a des choses qui doivent être corrigées. Elle donne l'exemple des listes d'attente au niveau de la protection de la jeunesse. «On n'a aucune excuse de tolérer cette situation.»

Le ministère a déjà consenti, en octobre dernier, une aide financière supplémentaire pour réduire la liste d'attente de 3,000 jeunes signalés pour abus physiques ou sexuels, négligés ou qui éprouvent des problèmes de comportement.

La liste d'attente existe toujours. Le ministère maintiendra donc son aide financière supplémentaire pour l'année 1986-1987. Parallèlement, un comité a été mis sur pied pour revoir les méthodes d'approche, d'évaluation et d'accueil de ces jeunes précise la ministre.

La confiance du premier ministre

Au cours des dernières semaines, les critiques à l'endroit de la ministre sont même venues des rangs des libéraux. Mme Lavoie-Roux ne se sent pas pour autant menacée. Elle soutient avoir toujours la pleine confiance du premier ministre, M. Robert Bourassa, particulièrement dans le dossier des salles d'urgence des hôpitaux.

Elle réfute les accusations voulant qu'elle soit à la remorque du président du Conseil du trésor, qu'elle manque de fermeté pour défendre ses dossiers au Conseil des ministres. «Je suis celle qui a obtenu le plus d'argent».

Mme la ministre admet qu'elle a eu vent de critiques à son endroit à la suite du dépôt d'un rapport de deux députés de la région de Québec. Ce rapport qui traitait du problème des salles d'urgences des hôpitaux avait été accepté par le caucus régional des députés.

Elle affirme que les rumeurs à son sujet ne sont nullement fondées, qu'elle jouit toujours de la confiance du premier ministre pour diriger le ministère dont les crédits pour l'année en cours atteignent près de \$9 milliards.

Elle réaffirme que la situation dans les salles d'urgence s'est grandement améliorée, qu'il n'y a plus d'engorgement chronique comme du temps du gouvernement

précédent. Elle admet toutefois que son ministère n'a pas suffisamment publicisé la mise en application de son plan de désengorgement des salles d'urgence.

Plus à l'aise

En poste depuis 17 mois, Mme Lavoie-Roux était visiblement plus à l'aise pour parler des différents dossiers qui la préoccupent et surtout de ses réalisations.

On se souviendra qu'en début de mandat, Mme Lavoie-Roux refusait de répondre aux questions des journalistes qui ne se rapportaient pas au sujet pour lequel la conférence de presse avait été convoquée.

Elle affirme qu'elle savait ce qu'elle attendait en prenant la direction du ministère de la Santé et des Services sociaux. «J'avais quand même évolué dans le milieu». Elle fait toutefois remarquer qu'il n'existe pas dans le secteur de la santé des organismes-tampons comme dans le secteur de l'éducation avec les commissions scolaires. Tout remonte au ministère. Nous sommes constamment en négociation, en discussion.

Elle affiche une plus grande aisance à parler du dossier de la santé mentale. Travailluse sociale de métier, Mme Lavoie-Roux a oeuvré pendant plusieurs années auprès des personnes déficientes intellectuelles. Dans quelques semaines, elle rendra publique une politique en santé mentale axée sur la prévention, le traitement et la réinsertion sociale. Elle prévoit que la mise en application pourra commencer en septembre.

Elle reconnaît qu'au départ, on a peut-être considéré la réinsertion sociale comme un moyen de réaliser des économies. «Aujourd'hui, on se rend compte que si l'on



Mme Thérèse Lavoie-Roux ne se sent pas menacée par les critiques.

veut sortir les gens des institutions, les garder à la maison, il faudra y mettre le prix. Ça ne coûtera pas moins cher. Au contraire, dans les premiers temps, il est fort possible que l'on doive faire face à des coûts additionnels.

La politique familiale

Elle soumettra sous peu à la consultation des organismes familiaux un énoncé de la politique familiale. Elle prévoit déposer son projet au Conseil des ministres au cours du mois d'août. Elle espère qu'il sera au menu de l'ouverture de la prochaine session de l'Assemblée nationale.

Bien que la question démogra-

phique soit très préoccupante, fait remarquer la ministre, l'approche de l'énoncé de politique familiale en est un de soutien aux familles. On veut ainsi donner aux familles les moyens d'assurer un meilleur développement des enfants.

Toutefois, elle estime que si les familles se sentent valorisées, davantage supportées, cela pourrait les amener à avoir plus d'enfants.

Un autre sujet qui préoccupe Mme Lavoie-Roux est la situation des personnes âgées. Elle vient de mettre sur pied un comité de travail chargé d'analyser et de faire des recommandations face aux

abus exercés à l'endroit des personnes âgées.

Elle souligne que le mandat du comité s'étend aux foyers clandestins. Elle se dit consciente qu'il y a des choses qui se passent dans certains de ces foyers qui vont forcer le gouvernement à intervenir.

Elle insiste également sur la nécessité de créer dans les établissements un climat qui soit favorable, stimulant et motivant. A son avis, il ne faut pas avoir peur d'innover, de tenter des expériences au plan administratif, d'évaluer nos actions, toujours dans un souci de donner de meilleurs services à la population.

Le président de la Commission Rochon

Des choix qui ne seront pas faciles

♦ La Commission Rochon et le gouvernement québécois semblent sur la même longueur d'onde quant aux grandes orientations à donner au système de santé et de services sociaux pour les prochaines années.

Ce constat se dégage d'entrevues réalisées au cours de la se-

maine avec la ministre de la Santé et des Services sociaux, Mme Thérèse Lavoie-Roux et le président de la Commission d'enquête sur la santé et les services sociaux, M. Jean Rochon.

Tous deux estiment qu'il faut protéger les acquis «accessibilité et universalité» et voir à augmen-

ter l'accessibilité dans les régions éloignées, notamment, par une meilleure distribution des effectifs médicaux. Pour Mme Lavoie-Roux, il s'agit là de la toile de fond qui guidera les actions de son ministère au cours des prochaines années. Pour la Commission Rochon, c'est dans ce cadre qu'elle fera ses recommandations.

Le gouvernement n'a guère le choix. Le commentaire le plus souvent entendu de la part des 6,000 personnes qui ont présenté leur mémoire devant la Commission Rochon est un plaidoyer en faveur de l'accessibilité universelle des soins de santé.

Pas de réseau privé

On s'entend également pour dire que l'Etat doit rester responsable du réseau de santé et de services sociaux. Il ne saurait être question que le gouvernement développe un réseau privé parallèle au réseau public, comme cela existe dans le secteur de l'éducation. Une recommandation en ce sens a été faite dernièrement par la Chambre de Commerce de la province de Québec.

S'il y a entente au niveau des grands principes, il ne faudrait pas présumer que les recommandations de la Commission Rochon seront acceptées d'emblée par le gouvernement. Pour la Commission Rochon, il importe de réajuster les services aux besoins de la population et d'en développer de nouveaux.

De son côté, comme l'a clairement expliqué Mme Lavoie-Roux, le gouvernement s'attend à des propositions intéressantes quant au financement et au fonctionnement du système, raison d'être de la commission. Elle réaffirme que les ressources de l'Etat sont limitées. Elle souhaite que la Commission Rochon ait assez d'autorité morale pour amener la population à faire des choix et à modifier ses comportements.

A son avis, l'Etat ne peut couvrir tous les services. Elle ajoute que la santé touche tous les citoyens un moment ou l'autre de leur vie. Il apparaît très nettement que la priorité va de ce côté.

Selon la ministre, la situation est moins claire du côté des services sociaux. «Doit-on tout couvrir, l'adoption, les retrouvailles?» A son avis, les services sociaux de l'Etat doivent être à la mesure du sentiment de justice sociale, du

respect des individus, particulièrement des plus faibles.

Les coûts du système

Le président de la Commission d'enquête admet qu'il ne sera pas facile de faire des choix, de proposer une gamme de services de base qui rejoignent les besoins de la population. Il fait remarquer que le mandat de la commission n'est pas de réduire les coûts du système mais de s'assurer que les services en place répondent aux besoins.

M. Rochon reconnaît que l'on n'est pas dans une grande période de développement. Toutefois, il estime que le système de santé va continuer à coûter cher compte tenu du vieillissement de la population et du développement de la technologie.

Il ajoute que même si le système coûte cher, on n'en a pas perdu le contrôle. Pour la ministre si on veut conserver tous les services, en créer de nouveaux, il faudra alors en arriver à réduire les structures au profit des services. La commission Rochon préfère parler d'un système axé sur la personne plutôt que sur les établissements.

Il faut se rappeler que la Commission d'enquête sur la santé et les services sociaux a été mise sur pied au printemps 1985, dans un contexte de crise financière. On parlait alors d'écroulement du système, de la perte de contrôle de son financement et de l'incapacité de l'Etat d'absorber les hausses constantes des coûts dans ce secteur.

La chasse aux fraudeurs

En mettant sur pied cette commission pour évaluer le fonctionnement et le financement du système, l'ex-ministre Guy Chevrette souhaitait qu'elle dénonce les abus. Il affirmait que la seule façon pour la Commission de convaincre la population que des changements s'imposaient était de démontrer les faiblesses du système.

Ce n'est pas la voie qu'elle a choisie. Le président Rochon sou-

tient que la commission n'est pas là pour faire la chasse aux fraudeurs. Il s'agit, dit-il, avant tout d'un problème de structures.

Depuis le début de son mandat, la commission s'est donc faite très discrète ne se prononçant sur aucune situation, notamment les urgences dans les hôpitaux, les services aux personnes âgées. Cette discrétion, elle la maintiendra jusqu'à la fin.

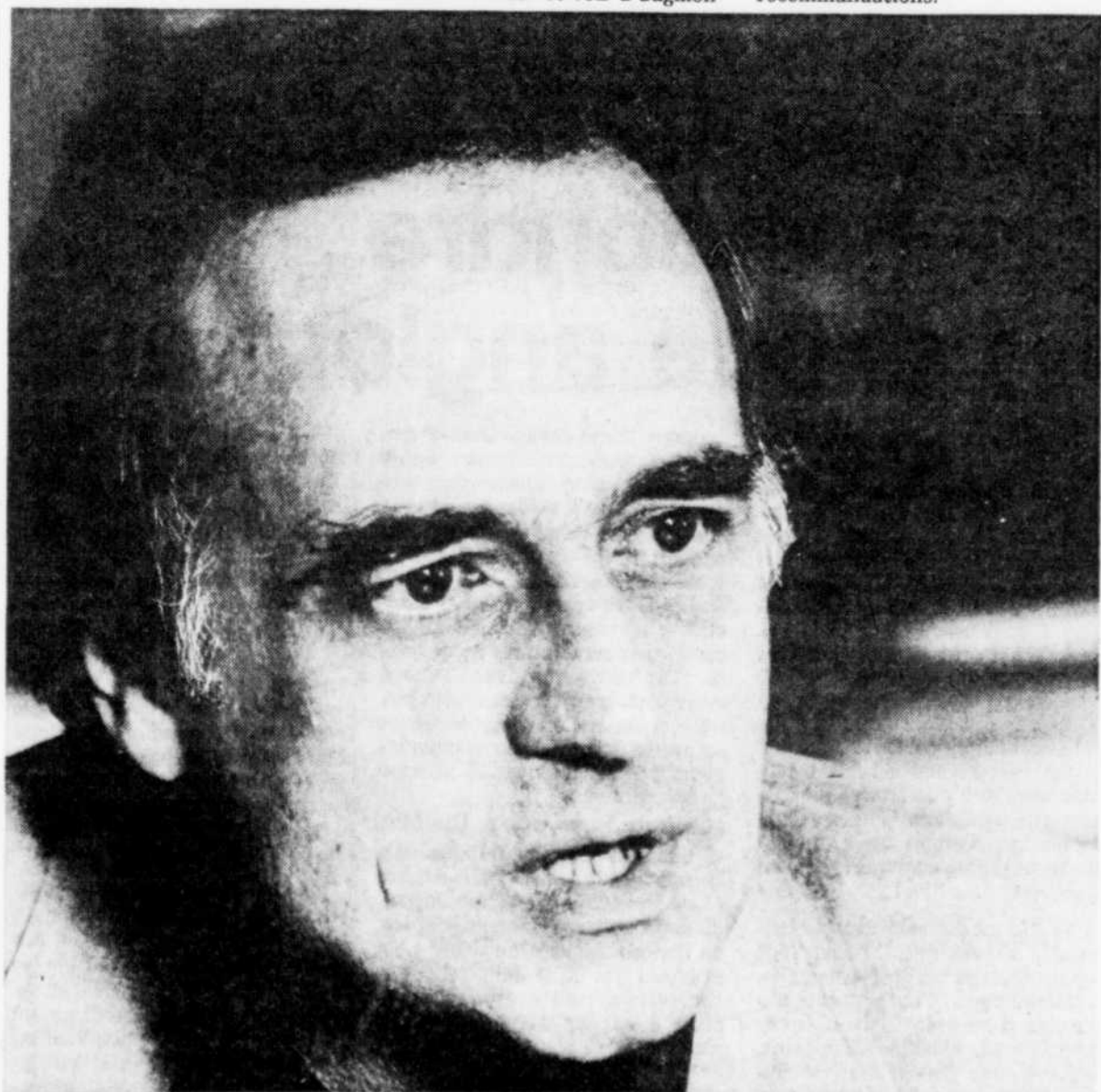
Elle entreprendra, cette semaine, la dernière étape de ses travaux avant le dépôt de son rapport prévu pour le 30 septembre. Cette étape axée sur l'élaboration d'hypothèses de solutions se déroulera sans la présence des journalistes. Les différents groupes seront rencontrés en séance de travail privée.

Discretion de la ministre

Mme Lavoie-Roux a également observé une très grande discrétion. Dans les faits, elle n'a à peu près jamais parlé de l'importance des travaux de la commission. M. Rochon ne s'en offusque pas. Il estime qu'il y aurait eu davantage de pression sur le dos de la commission si la ministre s'en était remis à elle pour reporter à plus tard le règlement de problèmes.

De son côté, Mme Lavoie-Roux explique qu'elle a toujours consulté la commission sur les décisions qu'elle a prises, notamment dans le cas de sa position sur le parachèvement du réseau des CLSC, sur sa politique en santé mentale qui sera bientôt rendue publique et sur les changements à apporter à la composition des conseils d'administration des établissements. Sur ce dernier point, elle affirme avoir accepté la proposition de la commission, d'attendre son rapport, avant de procéder à des changements.

Mme Lavoie-Roux ne cache pas qu'elle serait très surprise si les recommandations de la commission allaient à l'encontre des décisions qu'elle a prises, tout en affirmant qu'elle ne peut présumer de rien.



Le Soleil, Jean Vallières

Le système de santé va continuer à coûter cher compte tenu du vieillissement de la population et du développement de la technologie, estime M. Jean Rochon.

DOSSIERS

Dans les coulisses de la franc-maçonnerie Club sélect ou pouvoir parallèle?

Les sociétés secrètes aux rituels mystérieux façonnent, depuis des siècles, le revers de l'Histoire. En Europe, comme ici même au Québec, la franc-maçonnerie est de celles-là. Au-delà des préjugés et des histoires à dormir debout qu'ils ont déjà trainés dans leur sillage, les francs-maçons constituent un club sélect dont l'impact n'est pas négligeable. La société canadienne-française de l'après-guerre s'est même constituée une organisation — l'Ordre de Jacques-Cartier — sur le modèle de la maçonnerie. Louise Lemieux a tenté d'en savoir un peu plus long sur ces mondes secrets.

♦ En France, le pouvoir des francs-maçons soulève l'intérêt et la curiosité autant de la gauche que de la droite. L'Express du 4 juillet consacre son reportage principal aux « secrets » du pouvoir franc-maçon dans la politique française. Le respectable *Nouvel Observateur* fait de même en janvier 87. En mars 87 la revue de droite *Minute* consacre six pages au même sujet.



par
LOUISE LEMIEUX

Durant le règne socialiste, de 1981 à 1986, plusieurs membres importants du cabinet de Laurent Fabius étaient francs-maçons. Maintenant qu'ils sont dans l'opposition, leur influence est moindre, mais toujours présente. « L'influence politique de la franc-maçonnerie n'est pas aussi importante que nous le souhaiterions, mais elle l'est plus que d'aucuns le croient », assure Roger Leray, grand-maître du Grand Orient de France, la plus ancienne obédience franc-maçonne.

Ce mois-ci, grand rassemblement international franc-maçon à Paris. Ce convent sera présidé par nul autre que le président français, François Mitterrand. La revue de droite *Minute* fait les liens qui s'imposent: François Mitterrand a

besoin de l'appui des francs-maçons pour se faire réélire l'an prochain.

En France, les francs-maçons sont étroitement liés au pouvoir. Sauf pour les « gros canons » de la vie politique Raymond Barre, Philippe Dechartre, Yvette Roudy, les maçons préfèrent quand même rester discrets sur leur allégeance.

Au Québec, le seul groupe de francs-maçons qui serait assez nombreux (8 000 membres selon les chiffres officiels) pour exercer une certaine influence politique ressemble plutôt à un club social et ne défend aucune idéologie particulière. C'est la Grande Loge du Québec, qui tire ses origines de la Grande Loge d'Angleterre.

La loge concurrente, la loge Montcalm, affiliée au Grand Orient de France, défend des idées laïques et d'avant-garde; elle regroupe à peine une cinquantaine de membres. Trop peu pour exercer une influence digne de ce nom.

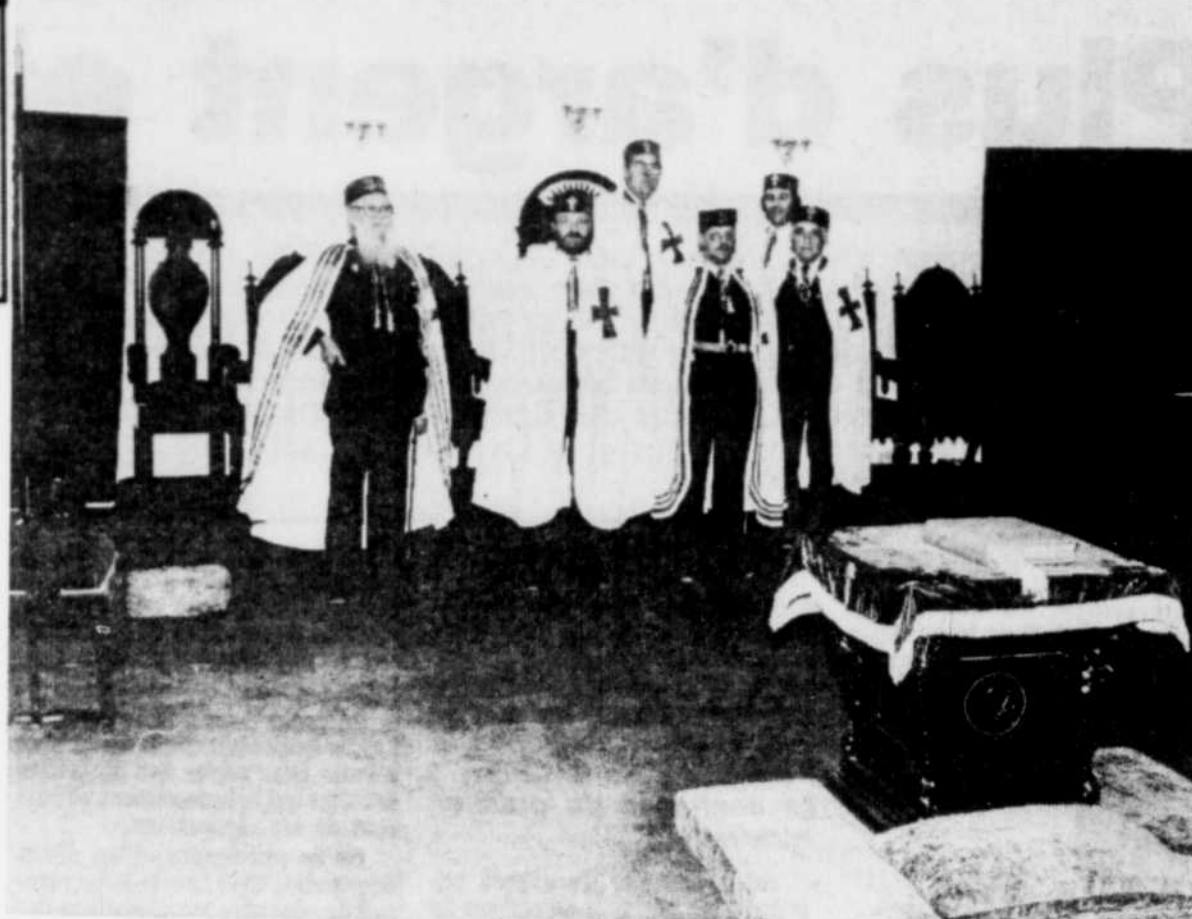
« En Europe, la franc-maçonnerie est intellectuelle et philosophique. Elle joue un rôle fondamental dans la circulation des idées. Aux États-Unis, le mouvement est mondain. Une fois initié, le franc-maçon se contente d'envoyer sa cotisation. On y vient parce que c'est profitable sur le plan professionnel », explique Mme Marie-France James. Mme James s'intéresse à la relation entre la religion et l'esotérisme. Elle a publié un livre sur l'esotérisme au Québec et sa thèse en lettres porte sur un franc-maçon, théoricien de l'esotérisme.

GODF et Grande Loge du Québec

En terre québécoise, s'expriment les deux tendances mondiales de la franc-maçonnerie: l'anglaise et l'euro-péenne. La première est déiste, la seconde athée; la Grande loge de Québec s'intéresse aux bonnes oeuvres (elle subventionne entièrement l'hôpital Shriners pour enfants handicapés); la loge Montcalm, affiliée au Grand Orient de France, s'intéresse à la laïcité dans les écoles publiques, au problème de l'immigration, à la peine de mort.

Aux tendances idéologiques opposées, se greffe chez les francs-maçons québécois le problème linguistique. La Grande Loge du Québec regroupe 8 000 membres, anglophones pour la plupart. Les francophones qui en font partie doivent s'exprimer en anglais en loge. Sur les 103 loges du Québec, à peine une dizaine sont francophones. J.L., franc-maçon actif pendant 20 ans au sein de la Grande Loge du Québec, ne peut s'empêcher de remarquer: « J'ai cru longtemps que l'union entre anglophones et francophones était possible au sein de la maçonnerie. Mais au fil des ans, j'ai compris que même si les anglophones nous respectent, c'est difficile pour eux de nous accepter réellement ».

C'est donc au GODF qu'on retrouve les francophones. L'aversion entre les deux groupes est sans équivoque. « Si vous parlez aux gens du GODF alors moi, je n'ai rien à vous dire ». Et Ken Aldridge, porte-parole de la Grande Loge du Québec raccroche le récepteur téléphonique avec fracas.



La photo, Jean Vallières

Le rituel revêt une importance plus grande encore dans la franc-maçonnerie anglaise que dans son pendant français du Grand Orient de France. On ne retrouve l'ordre des Chevaliers du Temple que dans la maçonnerie de type anglais. La photo a été prise cette semaine dans le temple maçon de la rue Desjardins.

Même rituel, mêmes symboles... même sexisme

En dépit de cette hostilité entre les deux tendances maçonniques, symbolisme et rituel sont similaires d'un groupe à l'autre. Des exemples: le port du tablier est de rigueur lorsqu'on entre en loge. Le symbolisme (le compas, l'équerre, la pierre, le fil à plomb) est relié aux instruments de ces bâtisseurs de cathédrales du moyen-âge de qui la maçonnerie tire son origine. Depuis des siècles, le rituel est le même, dans toutes les loges du monde. Et le secret, toujours bien gardé.

« Le rituel maçonnique a fait ses preuves. L'initiation a un impact psychologique important. Pour certains, c'est une conversion », dit Marie James.

A l'origine, seuls les hommes pouvaient être maçons. Aujourd'hui, les femmes peuvent aussi se joindre au mouvement, mais dans des loges uniquement féminines. Une seule obédience, le Droit humain, accepte la mixité des membres. « J'avoue que je ne souhaite pas la mixité. Quand j'arrive dans ma loge, j'aime bien me retrouver entre hommes », reconnaît Gilles Allard, membre du GODF à l'esprit pourtant ouvert sur d'autres

sujets.

Claude Galarneau, historien de l'université Laval, s'intéresse lui aussi à la franc-maçonnerie par le biais d'une biographie qu'il est en train d'écrire sur un franc-maçon du 19^e siècle, Jean-François Perreault.

« Les hommes (et les femmes?) ont besoin de se regrouper pour réfléchir sur leur existence, sur Dieu, sur les problèmes de la société. Et pourquoi le secret? Les symboles? Parce que le mystère attire, il donne aux initiés l'impression de se distinguer du commun des mortels, de faire partie d'un club « sélect ».

La « Patente »

Une contrepartie canadienne-française

♦ Durant près de quarante ans, le Canada français a eu sa société secrète et agissante. L'Ordre de Jacques-Cartier, dit La Patente, a favorisé l'éclosion d'un nationalisme francophone et québécois, en infiltrant discrètement les organismes les plus influents comme les commissions scolaires, les clubs Richelieu, les chambres de commerce, les clubs Lacordaire, les coopératives, les caisses populaires. Encore aujourd'hui, le secret demeure bien gardé sur le nom des dirigeants de l'Ordre.

« La technique de travail des commandeurs de Jacques-Cartier était la même que celle des Francs-maçons » constate Raymond Laliberté. L'ancien président de la CEQ a décoré l'Ordre de Jacques-Cartier durant trois ans; il en fait son sujet de thèse de doctorat en sciences politiques.

Tout au long de son existence, de 1926 à 1965, l'Ordre a agi dans l'ombre, avec une discrétion similaire à celle des francs-maçons.

« Comme le font les francs-maçons, les fondateurs de l'OJC demandaient aux personnes influentes de joindre leurs rangs. On choisissait aussi des inconnus que l'on « poussait » à des postes d'influence. On était alors certain de la fidélité du « protégé ». Au plus fort de l'existence, au début des années '60, c'était considéré comme un privilège d'être un commandeur de l'Ordre de Jacques-Cartier », explique M. Laliberté.

« L'Ordre de Jacques-Cartier a copié la structure et le rituel franc-maçon » affirme M. J.Z. Léon Patenaude. Le Montréalais sait de quoi il parle: il a été membre de l'OJC, il est aujourd'hui franc-maçon de la loge Montcalm qui relève du Grand Orient de France (GODF).

Symbolisme pour impressionner

Le symbolisme de l'OJC ressemblait fort à ce qu'on retrouve chez les francs-maçons. Symbolisme gestuel: attente dans le vestibule pour les initiations, yeux masqués pendant certaines cérémonies, symbolisme dans la disposition de la salle, symbolisme de l'atmosphère créée artificiellement, usage de la noirceur, de la pénombre, du gong, des ossements. Comme chez les francs-maçons, les membres sont des « frères ».

Rituel et symbolisme paraissent insignifiants aux yeux du profane, mais impressionnent l'initié. « Lorsque vous entrez dans une loge vous n'avez pas le goût de badiner. C'est très sérieux et très solennel » se rappelle J.L. qui a été un

franc-maçon actif durant de nombreuses années. Le même commentaire s'applique à l'OJC.

Il n'y a pas de doute, dans l'esprit de M. Laliberté, le secret était nécessaire à la survie de l'OJC. « Durant toute son existence, sa plus grande ressource a été la force de l'inconnu, l'incertitude quant au nombre de membres. Cela faisait peur à l'adversaire, aux anglophones ».

Influence indéniable

Vingt ans après sa mort, on ne peut nier l'influence de l'OJC. Les premiers commandeurs de l'Ordre voulaient revaloriser les francophones, leur donner un projet de société. Au fil des ans les diri-

geants de l'Ordre ont donné des mots d'ordre, mis de l'avant des campagnes en faveur du bilinguisme, de la présence des francophones dans la fonction publique fédérale.

Sur le plan économique, l'OJC a donné son aval au mouvement Desjardins, à la Caisse de dépôt et de placement, à la mutuelle SSQ. Dès les débuts de l'Ordre, les membres ont adopté l'habitude de « l'achat chez nous ». Politiquement, l'Ordre était contre le communisme et la conscription des années quarante, mais il a encouragé ses membres à voter pour le Bloc populaire. Bref, l'OJC jouissait d'une force de frappe impressionnante, inversement proportionnelle à son membership.

Les membres

D'après les recherches effectuées par M. Laliberté, c'est en 1963 que l'on retrouve le plus haut taux d'adhésion, avec 40 000 membres. Ce nombre chute à 12 000 l'année suivante, à la veille de son sabordement. A ses débuts, entre 1926 et 1944, le membership a oscillé entre 11 000 et 18 000 hommes - car les femmes n'ont jamais été admises au sein de l'OJC.

« Ce qui m'a frappé au cours de mon étude c'est que la trentaine de décideurs étaient inconnus des membres ». Heureusement pour les « frères », ces décideurs étaient de bonne foi et seul le développement de la société canadienne-française leur tenait à coeur.

Malgré les bonnes intentions des dirigeants de l'Ordre, Raymond Laliberté trouve ce genre de pouvoir très dangereux dans une so-

ciété démocratique. « Chaque fois que vous ne jouez pas les règles du jeu de l'action à visage découvert, c'est un abus de pouvoir. Potentiellement, tout ordre secret est dangereux... sauf si cet ordre est spiritueliste et tourné vers lui-même, sans désir d'exercer quelque influence ».

Même 20 ans après, le secret de l'OJC est difficile à percer. Raymond Laliberté en sait quelque chose. « Des gens que je connaissais bien m'ont menti effrontément quant à leur allégeance à l'OJC et à l'influence du groupe ». Pour ne pas nuire à leur carrière, plusieurs nient leur adhésion à l'OJC. D'autres la considèrent comme une erreur de jeunesse. Certains ne se gênent pas pour admettre leur participation active à l'OJC: François-Albert Angers, Gérard Filion, Pierre Marois, Michel Brunet, Bernard Landry sont de ceux-là.

L'OJC, utile mais pas nécessaire

Dans sa thèse, M. Laliberté désigne le Parti québécois comme « l'héritier légitime » de l'OJC. La disparition de l'OJC a donné naissance aux divers mouvements nationalistes comme le RIN (Rassemblement pour l'indépendance nationale), le MSA (Mouvement souveraineté association), puis le PQ. « L'OJC a fait se serrer les coudes aux Canadiens français, il a joué un rôle important au niveau de la survivance de la nation. Sa plus grande réussite a été de voir venir les événements, de les marquer davantage. Dans ce sens-là, l'OJC a été utile, mais j'hésite à dire qu'il a été nécessaire ».

Difficile à dire ce qu'aurait été la nation canadienne-française sans ce catalyseur qu'a été durant 40 ans l'Ordre de Jacques-Cartier, dit La Patente...



La photo, Jean Vallières

Mathew Thomson, le « vénérable » de la loge St John's de Québec. Vu l'exode des anglophones de Québec, il espère que de plus en plus de canadiens-français joindront les rangs de la franc-maçonnerie.

Relève francophone pour répondre à l'exode anglophone

♦ Défense de manger de la viande le vendredi. Défense d'aller danser le samedi soir. Défense de lire Jean-Paul Sartre ou l'amant de Lady Chatterley. C'est parce qu'il étouffait dans la religion catholique que J.L. a joint les rangs de la franc-maçonnerie anglaise, dans les années cinquante. Il y a été si actif, qu'il est parvenu au 32^e des 33 degrés de l'Ordre.

« J'étais malheureux dans ma religion catholique. C'est pourquoi je me suis tourné vers la franc-maçonnerie. J'y ai trouvé plus de sincérité que dans la religion du temps qui donnait un enseignement négatif », explique l'homme d'affaires.

Si J.L. a progressé dans la hiérarchie maçonnique, il l'a fait tout autant dans sa vie professionnelle. Il occupe aujourd'hui un poste important dans une institution financière du chemin Saint-Louis. Doit-on y voir une relation de cause à effet?

Que non! proteste énergiquement J.L. « L'histoire d'être maçon pour avoir un job, ce n'est pas vrai ».

Mme Marie-France James qui étudie la franc-maçonnerie depuis une vingtaine d'années n'est pas de cet avis. Il est évident, soutient-elle, qu'être franc-maçon sert la promotion professionnelle. « La franc-maçonnerie est très répandue chez les anglophones. Et si on veut progresser dans une grosse compagnie, on a intérêt à être maçon. Les francs-maçons se tiennent entre eux, mais on ne le crie pas sur les toits. Ce n'est pas de la mauvaise foi, c'est un comportement tout à fait humain », affirme l'universitaire.

Les francs-maçons à Québec

Une immense photo d'Elizabeth II accueille le visiteur au dernier étage de l'édifice de la rue Desjardins, propriété des francs-maçons de Québec. Ajoutée au décor noir et bleu royal du temple franc-maçon, cette photo accentue l'impression d'entrer dans un autre monde.

Dans le « banquet hall », une dizaine de francs-maçons d'âge mûr discutent - en anglais - de la fête de l'an prochain pour commémorer le 200^e anniversaire de fondation de la loge St John's.

Car, chose étonnante, la franc-maçonnerie de type anglais existe à Québec... depuis 1752. La tradition se perpétue. C'est surtout chez les militaires, chez les travailleurs de la Pric, de la Reid et de chez Davie que proviennent les francs-maçons.

« We are a society of men who enjoy one another's company. We generate money to help the needy », explique Mathew Thomson, le « vénérable » (terme maçonnique pour désigner le président d'une loge) de la loge St John's. Au Québec depuis 30 ans, Mat roule encore ses « », en vrai Écossais qu'il est.

Comme les anglophones quittent Québec, Mat Thomson compte sur les francophones pour former la relève maçonnique. « Les jeunes ne sont pas attirés par la franc-maçonnerie parce que tout ce qui est rituel fait un peu vieillot; la franc-maçonnerie va à l'encontre de la spontanéité d'aujourd'hui », fait Marie-France James.

Pourtant, dans les rangs du GODF, on chuchote qu'une loge est en formation à Québec.



La proportion des jeunes en bonne condition physique chute de 96 à 36 pour 100 entre le début et la fin de l'adolescence.

Sport à l'école

La condition physique des jeunes est en chute libre

Le Conseil des affaires sociales et de la famille sonne l'alarme: la condition physique des jeunes Québécois — surtout les francophones fréquentant l'école publique — est en chute libre. C'est que le sport et l'éducation physique en milieu scolaire seraient laissés pour compte. Pourtant, des études démontrent que les étudiants obtiennent de meilleurs résultats en classe s'ils pratiquent un sport. Ghislaine Rheault fait le point.

♦ La télé, les jeux vidéo et les big mac auront-ils raison de la santé des jeunes Québécois?



par
Ghislaine
RHEAULT

Le Conseil des affaires sociales et de la famille a lancé cette semaine un cri d'alarme. L'éducation physique et le sport sont quantifiés négligeables dans les écoles du Québec. Or, la proportion des jeunes en bonne condition physique chute de 96 à 36 pour 100 entre le début et la fin de l'adolescence.

Le CASF recommande au ministre de l'éducation qu'on impose une période quotidienne d'activité physique de 30 minutes dans les écoles primaires et secondaires.

Sports et études

Beaucoup de parents et d'administrateurs croient encore que le sport nuit aux études, dit Gilles Lépine, directeur général de l'Association du sport scolaire dans la région de Québec. Mais l'association affirme le contraire, en brandissant une étude récente réalisée par deux sociologues étudiants de l'université Laval. A l'école La Rencontre de la région de Québec, 29 des 608 étudiants pratiquent un sport scolaire qui exige un niveau d'activité élevé. Or leurs performances scolaires dépassent de 6,3 pour 100 la moyenne.

Ces résultats ne portent que sur une polyvalente. Mais ils peuvent être appliqués à l'ensemble des jeunes adeptes du sport scolaire. Ils sont corroborés par d'autres études. Aux Compagnons de Carthage on a comparé les résultats des étudiants dans cinq disciplines. Les adeptes du sport ont des résultats supérieurs à la moyenne: l'écart varie de 2 à 6 pour 100.

L'avis du CASF cite d'autres études prouvant que les performances sont meilleures, même si le temps d'enseignement est réduit de 30 à 75 minutes.

Disparités

Un autre volet de l'étude de l'Association du sport scolaire visait à dessiner le profil de la clientèle-type des ligues de sport scolaire.

L'Association a une clientèle potentielle de 156,943 étudiants du niveau primaire et secondaire. 4737 d'entre eux participent au volet compétitif (au secondaire) dans 270 équipes qui offrent onze disciplines.

Les jeunes ont en moyenne 14,3 ans. Les garçons y sont en ma-

rité (59,8 pour 100). C'est le basketball qui attire le plus de participants (24 pour 100). Suivent le volleyball et le badminton (17 pour 100).

Le privé: en avance

L'école privée est plus dynamique que l'école publique: 10,9 pour 100 des étudiants des écoles privées (soit 1442) font du sport de compétition. Le réseau public affiche un faible taux de 2 pour 100.

Certes, l'étude ne visait pas à mesurer le niveau d'activité physique des élèves du secondaire. Mais elle donne un indice sérieux de la place marginale occupée par le sport dans l'ensemble du réseau public. Elle renforce de ce fait, le cri d'alarme du Conseil des Affaires sociales et de la famille.

Les écoles anglaises devancent elles aussi le peloton, selon d'autres statistiques de l'Association. Ainsi, c'est le Québec High School qui compte le plus grand nombre d'équipes sportives en proportion du nombre d'étudiants: 17 équipes pour 442 étudiants, soit un rapport de un par 26. Ailleurs, ce ratio tombe à un club par 1053 étudiants. En moyenne, pour 71, 601 étudiants du secondaire, on compte 290 équipes sportives. Soit une équipe pour 247 étudiants.

Gilles Lépine explique ainsi les écarts entre les secteurs privé-public, anglais-français. La tradition du sport est enracinée dans les écoles privées et les écoles anglophones. La communauté s'identifie à ses équipes.

Dans les écoles privées, on investit davantage dans les sports qui jouent un rôle d'attraction de la clientèle. On embauche entraîneurs sportifs à temps plein. Dans le secteur public l'organisation du sport a été d'abord assumée (dans près de 50 pour 100 des cas) par les professeurs d'éducation physique. Mais ils sont de moins en moins présents comme entraîneurs, pour des raisons syndicales notamment. De plus, ils vieillissent. Si bien que 20 pour 100 seulement des entraîneurs maintenant, sont également des profs d'éducation physique estime Gilles Lépine.

Les parents s'en mêlent moins dans le secteur public: l'école, c'est la garderie ou la chasse-gardée: le soir, les concierges prennent possession des gymnases.

Des milieux dynamiques

Dans la région, plusieurs écoles privées affichent des performances remarquables. Mais il y a aussi des écoles publiques francophones qui «pètent le feu»: l'école de Rochebelle à Sainte-Foy par exemple. Elle dessert 2100 étudiants, près de 300 d'entre eux font partie d'équipes de compétition.

L'école encourage la pratique du sport intra-mural. «C'est essentiel dit Huguette Caron, directrice adjointe et responsable des activités sportives. Il faut que le jeune puisse franchir des étapes. Mais il faut aussi que les adolescents s'amuse.»

Le midi, les cinq gymnases sont occupés par 80 jeunes. 400 y passent chaque semaine.

Le soir, les plateaux sont occupés par les équipes de l'école. L'école a développé au niveau compétitif le volley ball, le basket, le badminton. Adjacente à la piscine Sylvie-Bernier, elle compte depuis cette année une équipe de natation de 25 jeunes qui a fait des progrès remarquables parce qu'elle était dirigée par un entraîneur entraînant» dit Huguette Caron.

La Rochebelle profite aussi de la présence de jeunes entraîneurs étudiants de l'université qui sont payés de \$1000 à \$1500 pour des sessions de 90 heures.

Manquer son coup?

«Dans l'ensemble du réseau, si on observe la formation dans les écoles, la situation n'est pas reluisante. Mais elle n'est pas alarmante» pense Gilles Poirier, directeur des programmes de conditionnement physique à Laval. «Ce qui est alarmant, c'est ce qui s'en vient dit-il. J'avoue qu'on est en train de manquer notre coup, dans les structures, la supervision et la formation des spécialistes en éducation physique. Les débouchés équivalent à zéro.»

«Au niveau primaire, on a des éducateurs physiques qui enseignent la musique. Le minimum de deux périodes par semaine n'est pas assuré partout.»

«Au secondaire, que font les étudiants? Des roulades, des anneaux. Quand les jeunes quittent l'école ils quittent aussi cette façon de faire de l'exercice.»

Ces propos rejoignent l'avis du Conseil des affaires sociales et de la famille. Le taux de satisfaction chute dramatiquement lors du passage du primaire au secondaire affirme le CASF.

«Au cégep, le cours de conditionnement physique est optionnel» ajoute Gilles Poirier. Voilà pour les politiques en éducation. «Quant à celles du sport, là, on a un ministre de la trempe de Picotte qui va couper \$1,5 million pour affaiblir ce qui reste du mouvement Kino-Québec. A long terme, qu'est-ce qu'il veut faire? Mettre des lumières électriques aux saumons?»

Le ministre Picotte vient plutôt cette semaine de dévoiler une politique des sports. On n'y trouve pas certes, de lumières pour les nageoires des saumons. Mais, les analystes n'y ont pas vu non plus la lumière qui devrait poindre au bout du tunnel.

La condition féminine aux Philippines Le modèle québécois pour aller du rêve à la réalité

Dans les Philippines de Ferdinand Marcos, l'égalité des sexes semblait relever du domaine du rêve. Avec l'arrivée au pouvoir de Corazon Aquino, tout laisse croire que la condition féminine a de bonnes chances de revenir à l'ordre du jour. Trois Philippines sont débarquées au Québec, cette semaine, dans le cadre d'une mission d'information sur la condition féminine. Elles repartent remplies d'espoir. Lise Lachance les a rencontrées.

♦ «C'est un rêve réalisable parce que nous l'avons vu quelque part!»

Ce cri du cœur a été lancé à Québec, ces jours derniers, par trois Philippines participant à une mission d'information sur la condition féminine.



par
Lise
LACHANCE

Ce «rêve», c'est la prise de conscience de la société québécoise quant à la nécessité de parvenir à l'égalité des sexes; c'est la volonté politique qui accompagne ce mouvement; ce sont les structures mises en place pour s'assurer de la concrétisation de cet objectif capital.

«Nous ne vous crierons pas, mais nous nous inspirons de vous. Nous savons maintenant comment une société peut prendre en main la cause de la femme. C'est un rêve réalisable parce que nous l'avons vu quelque part», ont affirmé au SOLEIL, au cours d'une entrevue, Mmes Karina Constantino-David, sous-ministre aux Services sociaux et au Développement, qui agit comme chef de la délégation; Remedios Ignacio-Rikken, directrice générale de la Commission nationale chargée d'étudier la situation des femmes aux Philippines; Corazon Juliano-Soliman, directrice générale des Services d'éducation communautaires et membre de l'Office de développement des ressources humaines.

Sur les barricades

Le mot «rêve» semble d'ailleurs faire partie intégrante du vocabulaire, donc du vécu, de ces trois femmes exceptionnelles.

C'est parce qu'elles rêvaient à un avenir meilleur pour leurs compatriotes en général et les femmes en particulier que toutes trois se sont retrouvées sur les barricades durant le régime Marcos. Mme Constantino-David en témoigne dans sa chair: elle marche avec difficulté et souffre de problèmes à la colonne vertébrale depuis que les sbires de l'ancien dictateur l'ont sauvagement martyrisée, lui faisant perdre ainsi le bébé qu'elle portait.

Cette sociologue, ancienne professeure à l'Université de Manille, se bat sur la place publique depuis 20 ans. Avec une de ses amies, elle a formé le duo «Mother Freedom» («Mère Liberté») qui, par des chansons de son cru accompagnées à la guitare, a enflammé les adversaires de Marcos lors des nombreuses manifestations contre ce régime corrompu.

Son élève Corazon Juliano-Soliman, travailleuse sociale et organisatrice communautaire, s'implique nécessairement depuis moins longtemps mais avec le même feu sacré. Comptable agréée, Remedios Ignacio-Rikken n'en a pas moins livré les mêmes batailles.

Malgré leur statut professionnel, les cas de nos trois interlocutrices ne constituent pas des exceptions. Le même espoir qui les animait, le même rêve, était partagé par un très grand nombre de Philippines.

Durant les quatre jours de la révolution, il y a un an et demi, beaucoup de femmes du peuple sont descendues dans la rue avec leurs enfants, en dépit des exhortations de leur mari. «Je dois le faire! Je veux assurer l'avenir de mes enfants! Si Marcos reste au pouvoir encore dix ans, je ne peux imaginer quel avenir leur est réservé!» répondaient invariablement ces mères.

Exploitation

Sortir de la misère noire et accéder à la liberté: telle était la hantise de ces femmes. Et pour cause...

Le tableau du régime Marcos que nous ont brossé à grands traits les trois militantes parle par lui-même. En voici quelques caractéristiques:

— 70 pour 100 de la population vivant sous le seuil de la pauvreté, la proportion de femmes démunies était encore plus effarante.

— Les femmes se trouvaient presque totalement absentes du gouvernement. Les exceptions — rarissimes — étaient filles ou épouses de politiciens.

— Plusieurs membres du gouvernement se sont «graisés la patte» dans l'établissement de réseaux de prostitution visant à alimenter les «sex tours» offerts aux étrangers, particulièrement aux Japonais et aux Européens.

— Dans son désir de faire entrer des dollars au pays par le truchement du tourisme, l'Etat fermait les yeux sur la prostitution des enfants, garçons et filles.

— La dictature de Marcos se doublait de machisme, non seulement les violations aux droits de la personne pleuvaient-elles, mais encore les femmes en ont-elles été les plus grandes victimes.

«Les femmes étaient considérées comme des citoyens de second ordre. Les dirigeants étaient donc plus impitoyables envers celles qui «osaient» défier le gouvernement qu'à l'endroit des contestataires masculins», expliquent Mmes Constantino-David, Ignacio-Rikken et Juliano-Soliman.

«Au cours des quatre dernières années du régime Marcos, des

milliers et des milliers de femmes ont été martyrisées, violées. Souvent, on a abusé d'elles devant leur mari pour obliger celui-ci à parler», affirment-elles.

Un espoir

L'avènement au pouvoir de Corazon Aquino a fait naître bien des espoirs. Le nouveau gouvernement entend redresser la situation mais il s'agit d'une entreprise de longue haleine et la révolution n'a que 15 mois. Aussi les groupements féministes veillent-ils au grain.

«Nous descendons encore dans la rue pour exercer des pressions. Nous pourrions qualifier de «collaboration critique» notre position face au nouveau gouvernement», nous a déclaré Mme Juliano-Soliman. La jeune femme est membre de «Women's Power», une coalition féministe à tendance socialiste.

Dans ce contexte, la mission philippine revêt une importance de taille. Le groupe, qui se trouvait au Canada sous les auspices de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), repart aujourd'hui après une semaine de rencontres avec des représentants des secteurs public et privé. Il était à l'affût de tout ce qui peut redresser la condition féminine dans l'archipel de l'Asie du Sud-Est.

Nos interlocutrices ont été frappées par l'action québécoise en faveur des femmes. Cette action, précisons-le, place le Québec à l'avant-garde par rapport aux autres provinces.

Les structures mises en place par l'Etat les ont particulièrement impressionnées. On sait qu'en plus d'une ministre déléguée à la Condition féminine, le Québec dispose d'un Conseil du statut de la femme, qui œuvre auprès des groupes de femmes et achemine leurs recommandations à la ministre; un Secrétariat à la condition féminine chargé de coordonner et de développer les activités gouvernementales en matière d'égalité; des «répondantes» dans une quinzaine de ministères.

Certaines politiques québécoises ont plu énormément à la délégation. C'est le cas, notamment, des nouvelles subventions d'établissement de l'Office du crédit agricole qui, au cours des six premiers mois du programme, a permis à plus de 750 femmes de devenir copropriétaires de fermes et de toucher près de \$4,5 millions d'aide gouvernementale.

Si les Philippines commencent à voir enfin une lueur au bout du tunnel de leur oppression, tout laisse croire que, grâce à l'action de leurs sœurs du Québec dont elles entendent s'inspirer, cette lueur se changera plus tôt que prévu en lumière.



Mme Karina Constantino-David, sous-ministre aux Services sociaux et au Développement dans le gouvernement Aquino.

LA PAGE ÉDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur:

JACQUES-G. FRANCOEUR

Éditeur adjoint et rédacteur en chef par intérim:

GILBERT ATHOT

Président et directeur général:

PAUL-A. AUDET

Directeur de l'information:

GILBERT ATHOT

Vice-président et trésorier:

CHARLES-A. POULIN

Directeur de l'édition:

JACQUES DUMAIS

Vallerand marche sur des oeufs

À la suite de la «Conférence PME» qui avait lieu à Québec, jeudi, la centaine de délégués d'une douzaine d'organismes québécois représentant la petite et moyenne entreprise au Québec ont donné au ministre d'État André Vallerand ce que celui-ci réclame inlassablement depuis l'élection du gouvernement Bourassa, en décembre 1985: un mandat.



par Jacques DUMAIS

M. Vallerand est devenu l'ombudsman de l'entreprise. Les gens d'affaires acceptent son plan qui le rendrait comptable de ses actes directement au Conseil exécutif pour tout ce qui concerne les PME: la législation et la réglementation, la gestion documentaire, l'information et la promotion de ces entreprises qui poussent comme des champignons et qui demeurent la planche de salut de la plupart des gouvernements pour stimuler l'économie et créer des emplois dont nos sociétés industrielles ont grand besoin par les temps qui courent.

Bien que les ministres délégués au PME soient monnaie courante dans les gouvernements modernes, leur apparition apparaît plutôt paradoxale alors que les discours officiels plaident généralement en faveur d'assouplissements ou du retour à la polyvalence des appareils gouvernementaux. Au Québec, notamment, on assiste à la naissance de petits empires sectoriels qui risquent grandement de se chevaucher et de décupler les bureaucraties soit-disant «légeres».

Ainsi, parce que les PME éprouvent du mal à communiquer ou à pratiquer le démarchage (lobbying) auprès du gouvernement, on nomme un ministre d'État dont le travail peu circonscrit émiettera sur celui de ses collègues à l'Industrie et au Commerce ou encore au Commerce extérieur et au Développement technologique. Des lors, une sédimentation s'ensuit qui alourdit encore une structure gouvernementale dont tout le monde, en particulier celui des affaires, se plaint déjà de l'opulence. De plus, des «doutes de clochers» inévitables parce que naturelles surgissent entre ministres, cabinets et ministères issus d'une seule et même farine. Ultimement, voilà bien l'antithèse de l'efficacité administrative souhaitée au départ.

Le ministre Vallerand marche sur des oeufs en cette matière. Car l'éclosion même des petites et moyennes entreprises dont il se fait le digne porte-étendard, depuis plus d'un an, ouvre d'entrée de jeu à celles-ci les portes des nouvelles technologies, du libre-échange et de la croissance corporative. M. Vallerand se retrouve donc théoriquement en conflit avec les Pierre MacDonald, Daniel Johnson et même, en ce qui a trait à la déréglementation et aux communications gouvernementales, avec les Herbert Marx et Richard French. Le ministre délégué aux PME peut-il, dans les faits, devenir l'ombudsman de l'entreprise?

En novembre dernier, à la suite d'une vaste consultation du milieu, M. Vallerand diffusait une fort pertinente brique intitulée: *Les PME au Québec: État de la situation*. À la veille de la dernière Conférence PME, le même ministre sectoriel publiait une autre étude truffée de redites sous le titre: *Vers une politique de soutien et de promotion des PME*. Or ce document traite davantage d'un mandat ministériel à obtenir au nom des des petites et moyennes entreprises québécoises.

Si M. Vallerand n'a pas obtenu ce mandat des sa nomination comme ministre, en décembre 1985, on est en droit de se poser des questions à propos du sérieux de ce gouvernement. Le premier ministre Robert Bourassa laisse-t-il le soin à son ministre de se dénicher lui-même une mission quelconque en consultant les PME et en vantant leurs mérites sur les quelques tribunes non occupées par ses collègues?

L'importance des 153,950 PME québécoises est incontestable. Elles créent des emplois alors que la grande entreprise est stagnante dans ce domaine. Le gouvernement péquiste, l'ex-ministre Rodrigue Biron en tête, à l'Industrie et au Commerce, de 1981 à 1985, ne cessa de les vanter sur tous les toits et d'articuler des plans budgétaires. Sous un gouvernement libéral soucieux de «réglementer moins et mieux» (le groupe de travail Scowen sur la déréglementation, en juin 1986), et de lutter contre les «irritants» qui agressent l'entreprise, l'ombudsman Vallerand va-t-il se chercher jusqu'aux prochaines élections?



MISE AU POINT

L'intégrité du SOLEIL assurée



par Gilbert ATHOT

Comme nous tous, cadres et employés syndiqués, vous avez appris, cette semaine, la vente d'UniMédia, donc du SOLEIL, au groupe Hollinger dont le siège social est situé à Toronto. Cette transaction très importante comporte plusieurs volets dont le politique n'est pas le moindre.

Tout d'abord, il importe de préciser que l'aspect économique de cette transaction a suscité un assez grand contentement sur le plan interne. Car l'apport de nouveaux capitaux, via le groupe Hollinger, assure l'avenir à moyen et à long terme du SOLEIL comme gagne-pain de plus de 500 employés et générateur de retombées culturelles et économiques dans une région d'envergure comme celle de Québec.

En second lieu, le problème de la concentration de la presse au Québec ne se pose pas du tout avec cette transaction

puisque aucun autre groupe du Québec n'est modifié par la vente du SOLEIL, du Droit d'Ottawa et du Quotidien de Chicoutimi au groupe Hollinger.

La plus délicate question, dois-je reconnaître, se situe au niveau de la propriété maintenant de ce journal alors que LE SOLEIL demeure une institution culturelle importante située par surcroît dans la capitale de la seule province à majorité francophone au Canada.

Tout en reconnaissant que M. Conrad Black, le grand patron du groupe Hollinger, a des racines québécoises (il est né à Montréal) et qu'il étudia au Québec, notamment à l'université Laval, cet argument, seul, ne saurait dissiper toutes les inquiétudes. Toutefois, des hommes d'affaires avertis comme MM. Black et White (Peter, vice-président du même groupe qui a déjà œuvré dans le cabinet de feu Daniel Johnson) auront sûrement compris la nécessité de laisser une autonomie rédactionnelle très large aux artisans, cadres et syndiqués, du SOLEIL.

Mais la meilleure garantie du maintien de l'indépendance

rédactionnelle du SOLEIL réside dans la tradition de militantisme professionnel de tous les artisans, cadres et syndiqués, de la salle de rédaction. Les professionnels de l'information de ce journal ont toujours porté une attention presque malade à la qualité (qui recoupe à la fois la rigueur, l'honnêteté et l'impartialité) du contenu rédactionnel. Soyez assurés que nous entendons maintenir cette qualité et même l'améliorer avec l'avènement du groupe Hollinger.

Par ailleurs, il est également important de signaler que MM. Jacques-G. Francoeur et Jean-Guy Faucher, respectivement président et vice-président d'UniMédia, vont demeurer nos principaux porte-parole au sein du nouveau groupe qui s'appellera, à compter de la mi-juin, Media Québec.

MM. Francoeur et Faucher m'ont confirmé avec force que tous les projets mis de l'avant, au cours des dernières semaines, pour améliorer le contenu du SOLEIL en prévision de la rentrée d'automne, tiennent plus que jamais.

Quant à la page éditoriale du SOLEIL, et c'est la seule page

dans un quotidien qui appartienne vraiment au propriétaire, mais en théorie seulement, c'est le directeur de l'édition qui continuera, sous ma responsabilité et en étroite collaboration avec son équipe, à assumer quotidiennement la réalisation de cette page.

S'il devait survenir une ou des occasions particulières où le propriétaire, comme c'est son droit, voudrait faire prévaloir sa pensée, il y aurait un débat ouvert entre toutes les personnes intéressées. Le public lecteur, le seul maître des artisans de ce journal, sera informé rigoureusement des décisions pertinentes comme c'est également son droit.

En terminant, je vous demande de faire confiance aux professionnels de l'information du SOLEIL qui continueront tous d'être d'une extrême vigilance pour maintenir et améliorer, dans l'intérêt public, un grand journal de grande qualité.

★ Directeur de l'information au SOLEIL, Gilbert Athot y exerce aussi les fonctions par intérim d'éditeur adjoint et de rédacteur en chef.

L'AIR DU TEMPS

L'homme de Technopolis ou la carie sédentaire

par Nicole BEAULIEU
Collaboration spéciale

◆ Nouveau coup dur pour l'ego parental: nos enfants sont gros et pas en forme.

Nous savions déjà qu'ils avaient le souffle court en français, maths, sciences et anglais, comme nous le répètent les études qui se suivent et se ressemblent. Jusqu'ici, toutefois, la forme compensait le fond.

Pfuit! Crevées, les boudriches. Nos dernières illusions se sont envolées, cette semaine, avec la publication du dernier avis du Conseil des affaires sociales et de la famille. À 16 ans, les deux tiers des adolescents échouent à l'examen «pro forma».

Au début, j'ai été choquée. Incrédule même. Quoi? Nos enfants auraient le muscle lâche? Avec tout le mal que nous nous donnons pour eux, à courir entre arène et piscine, entre tennis et soccer. Impossible. Le Conseil errait.

J'ai appelé. Mal m'en prit. Vingt minutes de conversation avec M. Yvan

D'Amours, sympathique agent de recherche, n'ont fait que confirmer les sombres données du tableau: l'avis s'appuie sur des études sérieuses, dont la rigoureuse enquête *Condition physique Canada*, menée en 1981 auprès de 12,000 foyers; interrogés sur leurs habitudes de vie, les gens ont été testés par des spécialistes: capacité cardiovasculaire, souplesse, flexibilité, pli adipeux, rien n'a été laissé au hasard. Fiable.

Au téléphone, l'homme en remettait. Il ajoutait à la liste des faits inquiétants.

— Savez-vous, dit-il, que la proportion des enfants très obèses, ceux qui ont un excès de poids de 25 pour 100, a doublé au cours des années?

J'invoquais les frites et les Big Macs. Il blâmait le loisir assis: télé, vidéo, ordinateur; bref, l'automatisation croissante de notre milieu.

— Savez-vous, dit-il encore, que les jeunes de 1947 bougeaient de trois à quatre fois plus que ceux de 1987?

Il déplorait le caractère insidieux, perfide, de la méforme: elle s'installe en douce sans que nous en ayons conscience. Un jour, il suffit d'un effort pour que le cœur flanche.

J'ai raccroché, désemparée. Me fallait bien admettre que les jeunes étaient

engagés sur la voie du vieillissement précoce. Comme si le Québec ne ridait pas assez vite...

Comment expliquer cela? À dix ans, les enfants pétent le feu. Toujours en train de s'activer. Dès qu'ils mettent les pieds à l'école secondaire, ils entrent en léthargie. Finis les jeux spontanés de la rue, ils se terrent. J'en connais qui n'ont, pour toute activité, que le trajet qui les mène de la maison à... l'autobus scolaire. Quant à l'école, elle ne leur fournit qu'une heure d'éducation physique par semaine. C'est peu.

Domage! Les adolescents boudent le mouvement au moment précis où il leur serait le plus salutaire: en période de croissance et de conflits intérieurs, le geste doit pacifier, équilibrer. Le manque de foi en l'avenir inciterait-il à la paresse? Eux, ils disent vouloir bouger mais manquer de temps. Comme les adultes. Pourtant, ils passent plus de 20 heures par semaine devant le petit écran. Comme les adultes...

Les jeunes ne détiennent pas le monopole du paradoxe. Entre discours et pratiques, il y a tout un monde. Depuis 1930, des études effectuées un peu partout à travers le monde ne cessent de vanter les mérites de l'activité: elle soulage le cœur, les os, l'esprit; elle peut même aider à vaincre la déprime;

elle réduit les coûts humains et sociaux de la maladie. Pourtant, les villes continuent à se développer en fonction des automobilistes d'abord. Les pistes cyclables restent des curiosités.

Les études montrent que la pratique quotidienne de l'éducation physique à l'école, même lorsqu'elle déroge du temps aux autres matières, améliore le rendement des élèves. Mais au lieu d'accroître le temps qui lui est consacré, les commissions scolaires le rognent: des 120 minutes hebdomadaires prévues par le régime pédagogique, il n'en reste que 60 en bien des écoles.

Autre paradoxe: champions consommateurs d'équipement de sports, les Québécois sont les moins actifs au pays... En 1985, chaque citoyen a investi en moyenne \$79 dans l'achat de biens qui, très souvent, ont été relégués au placard après quelques jours. Nous voulons mais...

À bien y penser, il y a quelque chose de tordu dans notre quête. Tout se passe comme si la forme n'était elle-même qu'un bien de consommation courante, disponible chez le vendeur de cours ou de gadgets. Pire: parce que nous investissons lourdement, nous espérons beaucoup; secrètement, nous entretenons l'illusion que le Nautilus va transformer le canard noir en cygne.

En réalité, l'activité physique n'a rien de miraculeux. Secouer les vieilles poussières de la journée, ce n'est rien d'autre qu'une pratique hygiénique. Comme se brosser les dents. Si l'exercice quotidien prévient la carie dentaire, il n'apporte pas la gloire ni l'amour. C'est peut-être ce qu'il faudrait expliquer aux jeunes.

En tout cas, cette histoire d'adolescents amorphes m'a fait penser à mes nouvelles espadrilles. Je les ai achetées en avril, après avoir constaté — oh horreur — que toute ma garde-robe de l'été dernier avait rétréci à l'entreposage. Blanches et gris pâle. D'un chic, ces espas... Et d'une propreté suspecte.

Je les chausse le soir pour regarder la télé. De pied net, j'attends E.T.

Nous voici en pleine mutation. Plusieurs de nos 600 muscles ne servent déjà plus. Qu'avons-nous besoin de jambes fortes pour allumer la télé et le micro-ondes? Toutes les tâches de la vie quotidienne peuvent s'accomplir assis; un seul bras suffit; un seul doigt même.

E.T. s'en vient. Avec son gros ventre et ses membres grêles, dégénérés, il annonce l'homme de Technopolis.

★ Nicole Beaulieu est une journaliste pigiste de la région de Québec.

QUÉBEC

«How do you feel»

La seule évocation, durant les 15 dernières années, que des journaux comme LE SOLEIL, Le Quotidien ou Le Droit fassent l'objet d'une transaction avec un holding torontois aurait été une hérésie.

par
J-Jacques SAMSON



De Jean-Paul L'Allier, ministre libéral sous Robert Bourassa, phase 1, à Jean-François Bertrand, en passant par Louis O'Neil et Denis Vaugeois, sous le PQ, aucun ministre des Communications et aucun gouvernement n'aurait pu rester les bras croisés.

Les populations des régions de Québec ou du Saguenay-Lac Saint-Jean, très nationalistes ne l'auraient pas pris.

Une réaction punitive même aurait tellement été à craindre que d'éventuels acquéreurs ne se seraient pas lancés dans pareille aventure.

Les milieux intellectuels, syndicaux et l'ensemble de la presse québécoise auraient vite levé les toupes québécoises.

Des débrayages auraient sans doute été votés pour bien montrer l'indignation des employés. Des manifestations auraient été organisées devant le Parlement pour regrouper les opposants.

Entre 1970 et 1976, le Robert Bourassa d'alors aurait fait jouer toutes ses cordes pour convaincre les partenaires d'affaires d'abandonner leur projet. Dans le cas contraire, forcé de montrer que la «souveraineté culturelle» signifiait quelque chose, il aurait alors eu recours à l'Assemblée nationale.

Entre 1976 et 1985, le gouvernement Lévesque n'aurait eu d'autre choix, au nom de sa propre identité, que de s'opposer. Même en 1986, il aurait été trop hâtif pour M. Bourassa d'affronter cette situation.

À la Tribune de la presse, au Parlement, ou les principaux médias du Québec et de Toronto sont représentés, la nouvelle de la transaction a eu l'effet d'une bombe, mercredi. Les premiers collègues à l'apprendre, à CBC, étaient tordus de rire! L'écho répondit sur les deux étages.

Depuis mercredi, collègues francophones comme anglophones défilent dans le petit bureau du SOLEIL pour nous saluer en anglais, sourires en coin, histoire de mesurer la réaction. Et nous jouons le jeu, un peu décontenancés.

Le gouvernement, cette fois, endosse la transaction.

Il s'est passé une révolution au Québec en 1980 et 1981.

Les Québécois ont fait le choix du défi canadien, dit-on, au référendum. Ce choix ne s'est toutefois révélé, politiquement, dans sa vraie dimension, qu'en décembre 1985, avec la réélection de Robert Bourassa.

On a mesuré ce choix dans le changement de politique linguistique d'abord.

Puis, dans le récent débat constitutionnel: les conditions posées par Robert Bourassa pour adhérer à la loi constitutionnelle du Canada traduisaient l'acceptation d'un niveau pan-canadien.

La transaction impliquant les journaux de Unimédia est, cette fois, le plus délicat test du principe de la libre circulation des capitaux d'Est en Ouest au pays.

Cela l'est par la nature des entreprises concernées dans le secteur culturel, par les institutions en cause, par la sensibilité très particulière des employés dans ce milieu et par celle des populations touchées.

Est-ce que la propriété et le contrôle des moyens d'information est l'un des traits d'une «société distincte»?

La réponse de MM. Bourassa et Richard French est non. Pour moi, la façon de faire bien différente dans les médias francophones par rapport aux médias anglophones fait partie de notre culture, mais enfin. On promet que cela ne changera pas.

La saison, la rapidité d'exécution, la fatigue des nationalistes feront réussir cette opération.

Hier, c'était l'adhésion à la constitution pour laquelle il fallait faire confiance à M. Bourassa. Je l'ai fait.

Une semaine plus tard, il s'agit du partage-surprise d'outils de communications avec des intérêts torontois. Ça fait beaucoup de choses à absorber en peu de temps, sans les reposantes certitudes du bien et du mal de 1970.

Je ne sais pas encore ce qu'il faut répondre quand un collègue me lance: «How do you feel J.-J.?» Autrement dit, j'aurais su. ●

Contentieux sur les pêches: Mitterrand s'adresserait à un tribunal international

♦ SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON (PC) - Le président de la République française a évoqué hier la possibilité de s'adresser à un tribunal international pour arbitrer le contentieux sur les pêches, qui oppose la France au Canada dans la zone atlantique.

par Maurice GIRARD

De fait, la menace qu'avait laissé échapper M. Mitterrand à Saint-Pierre-et-Miquelon de boycotter toute négociation avec le Canada tant que le blocus des ports canadiens aux pêcheurs français ne serait pas levé, s'est dissipée à son retour au Canada puisque ses conseillers politiques -qui insistaient pour ne pas être nommés- ont précisé devant la presse que des négociations entre les deux pays allaient reprendre les 23, 24 et 25 juin à Ottawa.

Devant l'impasse des négociations entre Paris et Ottawa, l'intervention d'un tiers (un tribunal international) éviterait une escalade des moyens de pression, qui ne pourrait nuire aux bonnes relations que les deux capitales s'efforcent d'entretenir, avait déclaré précédemment le président Mitterrand dans un discours prononcé devant 200 habitants de l'archipel français, situé à 25 kilomètres au large de Terre-Neuve.

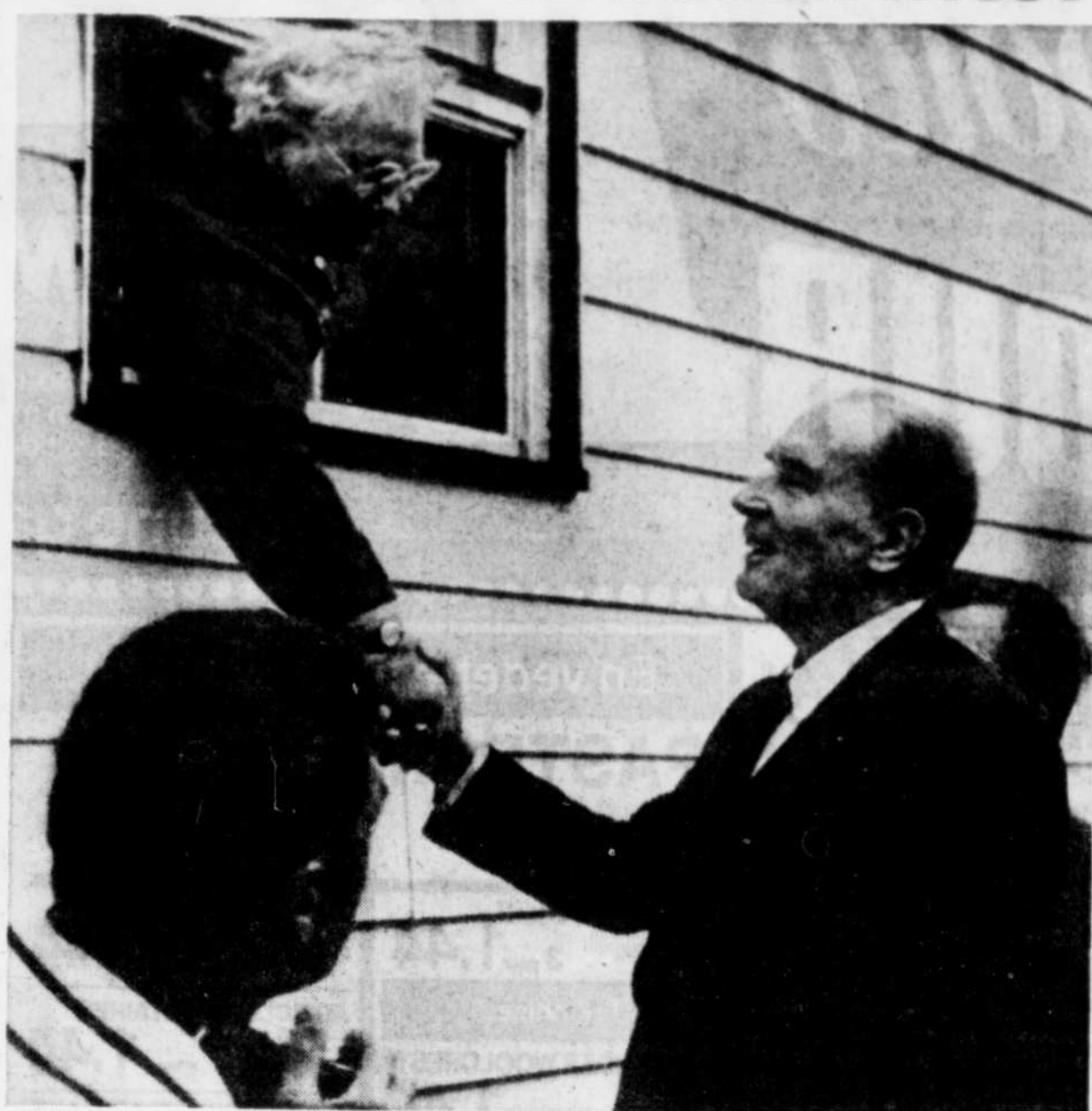
Margaret Thatcher

Mais ce recours à une entité supranationale serait insuffisant pour le sénateur-maire de ce territoire outre-mer, M. Albert Pen, qui a purement et simplement proposé à la France de prendre modèle sur le premier ministre britannique Margaret Thatcher dans le conflit qui a opposé la Grande-Bretagne à l'Argentine à propos des îles Malouines il y a quelques années.

Sinon, la France devra «sacrilifier l'archipel» sur l'autel de l'amitié franco-canadienne, a-t-il affirmé.

Au discours musclé d'Albert Pen, François Mitterrand a répondu par la diplomatie. Tout en haussant le ton contre Ottawa, qui ne respecterait pas les mêmes règles internationales sur les frontières maritimes, «C'est injuste et attentatoire aux droits normaux de gens qui ont besoin de se ravitailler», a déclaré le président.

François Mitterrand a avancé sa solution en trois points: levée du blocus contre les marins français qui n'ont plus accès aux ports de Terre-Neuve; délimitation conjointe



Le président français François Mitterrand a profité, hier, de son escale sur l'île de Saint-Pierre-et-Miquelon pour saluer les résidents.

te d'une zone de pêche; et établissement de quotas.

Il faut agir, dit-il. Et vite. Avant l'escalade, qui pourrait porter l'affrontement au plan économique. Mais jamais sur le terrain de bataille, comme en réve Albert Pen. Pas d'Exocet pour défendre Saint-Pierre-et-Miquelon. Ni d'armada en rade du port, dont on souhaite d'ailleurs l'expansion.

«Je ne pense pas que le détour par les Malouines soit une réponse à ceux qui se sont mal conduits à l'égard de la France», a répondu, sourire en coin, le chef d'État qui, en dépit d'une appartenance commune avec M. Pen au socialisme, n'a pas semblé priser ni son propos, ni son attitude.

Événement capital

Curieusement, l'événement capital de cette tournée «canadienne» aura eu lieu en territoire français. La question des droits de pêche dans l'Atlantique est en effet revenue sur le tapis tout au long de la tournée, comme un véritable leit-motiv.

Après l'appel au bon sens dans son discours à la Chambre des Communes, le président de la République avait en effet porté un cran plus haut la critique, mercredi à Montréal, en qualifiant de «farfelu»

le député Pat Knowlan, de la Nouvelle-Écosse, qui avait proposé à la France de céder l'archipel au Canada.

«Plaisanterie» que tout cela, a souligné amusé François Mitterrand, qui trouve par ailleurs odieuse l'idée que les 6.000 habitants servent de monnaie d'échange contre de lucratifs contrats d'achat de sous-marins nucléaires ou d'hélicoptères français par la marine canadienne.

Comment s'imaginer que cette idée pourrait «visiter» la pensée de

quiconque, demande François Mitterrand, courroucé. «Nous ne ferons pas l'échange entre les chalutiers et les sous-marins nucléaires. L'idée est insupportable. La France n'est pas en situation d'infériorité vis-à-vis du Canada.»

Le président a reproché en effet à Ottawa au cours de sa tournée d'avoir unilatéralement rompu les négociations. Le but de son voyage, dira-t-il, c'est de renouer les fils rompus. «Nous sommes au point mort. Ma visite veut rendre un peu de vie à ce corps mort.»

Accueil

Il a peut-être convaincu les 6.000 habitants des îles, qui s'étaient montrés plutôt discrets avant le discours présidentiel en dépit du congé spécial accordé à tous les travailleurs.

Tiède et frisque, l'accueil s'est cependant tranquillement réchauffé, au fur et à mesure que le thermomètre s'empourprait. Mais ce ne fut jamais le délire, ni les débordements de joie. À peine 200 personnes s'étaient rendues à l'aéroport pour accueillir François Mitterrand. Un petit groupe l'attendait au Monument au mort où il a déposé une couronne. Une foule plus nombreuse s'est rassemblée dans le centre communautaire pour l'écouter. Et ils étaient près d'un millier pour la promenade dans les rues de Saint-Pierre.

Dans la réaction de la majorité des spectateurs, on sentait un appui aux propos du sénateur-maire, qui n'a d'ailleurs jamais versé dans la subtilité pour exiger que la France cesse de plier l'échine devant le Canada, décrit du reste comme une puissance impérialiste, qui tente d'«axphysier» Saint-Pierre-et-Miquelon. Après tout, a-t-il dit dans son discours, «nous sommes, avant le Québec, avant l'Acadie, la France en Amérique du Nord».

Et, comble de l'ironie, c'est justement dans une de ces régions critiquées par le maire de Saint-Pierre que le président Mitterrand a mis officiellement un terme à sa visite au Canada.

Avant de monter à bord du Concorde pour retourner à Paris, François Mitterrand a fait une escale de 90 minutes à Moncton, où il est venu saluer le premier ministre du Nouveau-Brunswick Richard Hatfield et les porte-parole de la Société nationale des Acadiens. ●



MODIFICATIONS AU SERVICE À COMPTER DU SAMEDI 6 JUIN 1987

Le détail de chacune des modifications suivantes apparaît sur les nouveaux guides-horaires disponibles dans les autobus concernés et à nos bureaux des services à la clientèle.

- PARCOURS 1:** Horaire d'été (15 minutes d'intervalle aux heures de pointe)
- PARCOURS 2:** 60 minutes d'intervalle, le samedi
- PARCOURS 4:** • Horaire d'été (service réduit aux heures de pointe)
• 30 minutes d'intervalle, tôt le matin et en fin de soirée, tous les jours
- PARCOURS 6:** 30 minutes d'intervalle après 18h00, tous les jours
- PARCOURS 25:** 60 minutes d'intervalle, le samedi
- PARCOURS 30:** Horaire d'été (service réduit aux heures de pointe)
- PARCOURS 34:** Le trajet est modifié entre la 64e Rue et le boul. Cloutier pour circuler sur la 1re Avenue au lieu du boul. Henri-Bourassa
- PARCOURS 35:** 30 minutes d'intervalle, les jeudi et vendredi soir
- PARCOURS 37:** 60 minutes d'intervalle, le samedi
- PARCOURS 53:** 70 minutes d'intervalle, le samedi (30 minutes d'intervalle de 15h30 à 18h00, en direction de Montmorency)
- PARCOURS 82:** • Légers ajustements à l'horaire en semaine
• Le samedi et le dimanche, départs avancés de 6 minutes du Lac St-Charles; départs avancés de 14 minutes de Québec
- PARCOURS 85:** 60 minutes d'intervalle entre 12h30 et 15h00 et les jeudi et vendredi soir
- PARCOURS 87:** Horaire d'été (15 minutes aux heures de pointe et 30 minutes en-dehors de la pointe)
- PARCOURS 214:** Le trajet est légèrement modifié pour passer sur le boul. Auclair dans le quartier Champigny (Sainte-Foy)
- PARCOURS 230:** Le 230-X ne fonctionnent pas pendant l'été

N'oubliez pas de prendre votre nouveau guide-horaire!



Bureaux des services à la clientèle
Complexe Place Jacques-Cartier (rez-de-chaussée)
Place Laurier (mail est)

Renseignements téléphoniques
627-2511 de 7h à 21h30
(8h30 à 21h30, les samedi, dimanche et jours de fête)

... les seuls vrais Walkman

SONY

Le corps au soleil, la tête en musique. J'ai trouvé mon «Walkman» chez l'OPTION SELECTRONIC, la place qui nous offre le plus grand choix de portatifs en ville.

WM-F45, AM/FM cassette stéréo, le robuste sport	WM-F75, AM/FM cassette, inversion automatique, stéréo, le design sport	WM-F70, FM cassette stéréo, le walkman mode	WM-F107, AM/FM cassette, inversion automatique, énergie solaire, étanche à l'eau	SRF-5, FM stéréo, petit et léger, le sportif
119\$	199\$	129\$	229\$ (non illustré)	79\$

Maintenant l'Option, c'est aussi Sélectronic!

QUÉBEC, 600 Belvédère, 683-2525 • STE-FOY, 2639 Hochelaga, 658-4535

Woolco 144

DÉSORMAIS 2 JOURS
lundi et mardi

EST LUNDI ET MARDI

Prix en vigueur pour 2 jours seulement.
Venez tôt pour un meilleur choix! Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Aucune garantie-réclame remise

Dames, adolescents, enfants CULOTTES BIKINIS pour dames 2 pour 1.44 FOULARDS DE NYLON pour dames, choix de couleurs 2 pour 1.44 CULOTTES POUR DAMES En nylon, tailles P, M, G et TG chac. 1.44 CULOTTES, BIKINIS 4 à 6X pour fillettes 2 pour 1.44 CHAPEAUX D'ÉTÉ pour dames et enfants chac. 1.44 BOURSES pour dames Prix courant: 8,66\$ chac. 6.44 BERMUDAS EN COTON pour dames, P, M et G Prix courant: 14,95\$ chac. 10.44 BLOUSES pour dames, P, M, G Prix courant: 15,95\$ chac. 10.44 CHANDAILS EN COTON Ouate pour dames Prix courant: 18,84\$ chac. 12.44 Bas pour la famille BAS SPORT pour dames, 9-11 chac. 1.44 BAS pour hommes et garçons 8-10, 10-12 chac. 1.44 BAS-CULOTTES pour dames, no 4500 Myrtil chac. 1.44 BAS AUX GENOUX en nylon Myrtil # 700 2 pour 1.44 Artisanat, couture TAPIS D'ENTRÉE 18 x 24 po. chac. 1.44 ASSORTIMENT DE TISSUS et finette le mètre 1.44 COUPONS DE TISSUS varies 90 cm à 150 cm de largeur chac. 1.44 TOILE DE RECOUVREMENT pour chaises de parterre le mètre 1.44 CISEAUX en acier inoxydable avec manche en plastique chac. 1.44	BALLES DE LAINE Sayelle 50 g 2 pour 1.44 ACCESSOIRES pour la couture 4 pour 1.44 LITERIE LINGE À VAISSELLE paquet 2 chac. 1.44 LINGE DE TABLE paquet 3 chac. 1.44 NAPPERONS choix de couleurs chac. 3.44 SERVIETTES DE BAIN chac. 7.44 TAPIS DE PASSAGE 27" x 6" Prix courant: 10,96\$ chac. 8.44 Horticulture, animalerie TERREAU TOUT USAGE pour plantes d'intérieur 17.5 litres chac. 1.44 POTS À FLEURS assortis 6 pouces chac. 1.44 TERRE NOIRE format 30 litres chac. 1.44 SEMENCE À GAZON 450 g chac. 1.44 ARROSOIR DE JARDIN chac. 1.44 CLOU MIRACLE pour plantes tropicales chac. 1.44 ORNEMENT DÉCORATIF pour le jardin 2 pour 1.44 GÉRANIUM en pot de 4" chac. 1.44 PANIER FLEURIS 10", pour l'extérieur chac. 8.44 NOURRITURE POUR CHIENS Dog Show, sac de 9 kg chac. 9.44 ENGRAIS NUTRITIF avec herbicide 20-6-3 10 kilos chac. 9.44	En vedette lundi et mardi PASTRAMI de boeuf fumé, de marque Deli-Gourmet la livre 3.44 BISCUITS À CHIEN en forme d'os format 200g 3 pour 1.44 Friandises ARACHIDES WOOLCREST 500 g chac. 1.44 PIZZA GARNIE 9 pouces chac. 1.44 CONFITURE pot de 750 ml fraises, framboise ou marmelade chac. 1.44 BEIGNES, BOÎTE DE 12 miel, crème ou confiture la boîte 1.44 CORNETS À GUIMAUVE 180 g chac. 1.44 BONBONS D'ÉTÉ DARE Choix de bananes, fraises, arachides Sac de 250 g chac. 1.44 TIRE À L'EAU SALÉE 400 g chac. 1.44 CREVETTES À SALADE Boîte de 4 onces chac. 1.44 GAUFRETTES À LA CRÈME paquet de 450 g chac. 1.44 SUÇONS À GLACER paquet 70 chac. 1.44 BARRES DE CHOCOLAT BRISÉES de marque Oh-Henry sac 450g chac. 1.44 BISCUITS CHOCOLAT vanille ou duplex paquet 600 g chac. 1.44 Articles ménagers ASSOULISSEUR PRINTEMPS 3.6 litres chac. 1.44 RÉCURANT OLD DUTCH 600 g 2 pour 1.44	Quincaillerie RUBAN ADHÉSIF 2 pouces de large chac. 1.44 BATTERIES Rocket, paquet de 4 formats AA, C, D et 2 format 9 volts. chac. 1.44 ACCESSOIRES POUR PEINTURE chac. 1.44 BROSSE À RÉCURER pour B.B.Q. chac. 1.44 DÉTECTEUR DE FUMÉE Prix courant: 13,88\$ chac. 8.44 Caméras COFFRET À CASSETTES VIDEO Beta ou VHS 2 pour 1.44 CASSETTES VIDEO T120 VHS chac. 5.44 Pour l'auto HUILE À MOTEUR 10W30 Valvoline 1 litre chac. 1.44 Le coin du fumeur BRIQUETS JETABLES Tokai 3 pour 1.44 LUNETTES DE SOLEIL Pour enfants 2 pour 1.44 GOMME TRIDENT 4 pour 1.44 TUBES À CIGARETTES Woolco, en boîte de 200 5 pour 4.44 TABAC WOOLCO boîte 150 g chac. 7.44 Chaussures SOULIERS DE PLASTIQUE Jellies, choix de couleurs et modèles pour dames et enfants 6 à 9 ou 12 à 2 chac. 1.44 PANTOUFLES POUR DAMES en peluche, choix de couleurs et pointures chac. 1.44 MULES POUR DAMES bout ouvert, couleur: blanc avec rayures de couleur, pointures: 6 à 9 chac. 4.44	Vêtements pour hommes et garçons BIKINI pour hommes, P.M.G. chac. 1.44 BAS SPORT pour hommes, 10-12, choix de couleurs la paire 1.44 BAS DE TRAVAIL pour hommes 2 pour 1.44 SOUS-VÊTEMENTS, CAMISOLES pour hommes, polyester: coton, P.M.G.XG. chac. 1.44 GILET POUR GARÇONS à manches courtes chac. 4.44 ASSORTIMENT DE PANTALONS pour garçons chac. 4.44 T-SHIRTS POUR HOMMES Paquet de 2 Tailles P, M, G et TG chac. 5.44 Produits santé-beauté DENTIFRICE AQUA FRESH 150ml chac. 1.44 RINCE-BOUCHE Cepacol, 100 ml 4 pour 1.44 CRÈME À BARBE Trac II 300 ml chac. 1.44 CURE-OREILLES boîte 500 Del Har chac. 1.44 GEL MERIT en tube de 150 ml chac. 1.44 GOMME SANS SUCRE Wrigley's paquet 5 chac. 1.44 LUNETTES DE NATATION chac. 1.44 SAVON FA 90 g 2 pour 1.44 RASOIR BIC Paquet de 5 2 pour 1.44 BROSSES À DENTS MERIT Paquet de 4 chac. 1.44 FACELLE papier mouchoir boîte 60 6 pour 3.44
---	---	---	--	---

OFFRES SPÉCIALES DU LUNDI

ESSUIE-TOUT White Swan, pqt 2 rouleaux chac. .74 En vedette Café Rouge DÉJEUNER BACON, OEUFS et RÔTIES (café compris) chac. 1.44	EAU DE JAVEL Lavo 3.6 litres chac. .84 GÉRANIUM EN POT 3 1/2 po. chac. .94 BAIN DE MER Jouvence 900 ml chac. .94 CHIPS YUM YUM Sac de 200 g 2 pour 1.54	DÉTERGENT SWEETHART 680 ml, paquet 2 chac. 1.64 PAPIER TOILETTE de marque White Swan pqt 8 rouleaux chac. 2.54 CHAIRES D'ENFANTS Couleurs variées chac. 3.74 PALMOLIVE LIQUIDE pour lave-vaisselle format 1 litre 3.54	SAVON LIQUIDE WISK Bouteille de 2 litres 4.94 - 1.00 coupon instantané 3.94 ESSOREUSE À SALADE chac. 3.94 CHAISE DE CAMPING Prix courant: 8,49\$ chac. 6.94 BAS POUR HOMMES en paquet de 6 Prix courant: 8,96\$ chac. 6.94	COORDONNÉ CHANDAILS OU PANTALONS pour dames, de marque Perspective Prix courant: 14,96\$ chac. 7.54 JAQUETTES EN COTON pour dames Prix courant: 12,98\$ chac. 9.84 MANTEAU 3/4 pour dames chac. 11.84 ENSEMBLE DE JOGGING pour dames, choix de couleurs chac. 12.34	PANTALONS POUR DAMES en coton, tailles 10 à 18 Prix courant: 16\$ chac. 12.34 Aliment prêt emporter en vedette TARTES Choix de saveurs chac. 1.64 FROMAGE CHEDDAR DOUX Marque Etchemin 425 g chac. 2.94
---	--	---	---	--	---

Le Jour 144, une combinaison gagnante depuis plus de 20 ans!

NOUVEAU JOUR

2.44 CHEZ



2 JOURS
seulement
lundi et mardi

Dames, adolescents, adultes

ANNEAUX EN TISSU POUR CHEVEUX

4 pour **2.44**

BANDEAUX POUR CHEVEUX

2 pour **2.44**

SOUS-VÊTEMENTS POUR GARÇONS

4 à 6X en paquet de 2

chac. **2.44**

COSTUMES DE BAIN POUR GARÇONS

6 à 18 mois et 2 à 3X

chac. **2.44**

ASSORTIMENT DE CHANDAILS

pour dames P.M.G.

chac. **2.44**

CHANDAILS POUR ENFANTS

à manches courtes, grandeurs

4 à 6X chac. **2.44**

VISIÈRE OU CALOTTE

en coton, pour dames

chac. **2.44**

Literie

COUVRE-OREILLER

grandeur standard

chac. **2.44**

SAC DE MOUSSE DÉCHIQUETÉE

FORMAT de 2 livres d'une valeur de \$4.46

chac. **2.44**

ESSUIE-MAINS EN RATINE

chac. **2.44**

Literie

CATALOGNE AU MÈTRE

24 pouces de largeur
Prix courant: 4,49\$

le mètre

2.44

MITAINE POUR LE FOUR

Prix courant: 3,96\$

chac.

2.44

LAINE BABY SAYELLE OU SPARKLE

Choix de couleurs. 50 g

2 pour **2.44**

COUSSIN POUR CHAISE

différentes couleurs

chac.

2.44

Friandises

MARGARINE CHEF GASTON

contenant 2 lb

2 pour

2.44

BISCUITS BRETONS DE DARE

450 g

boîte

2.44

BOÎTE DE CHOCOLAT

Will-O-Pak 200 g, choix de saveurs

2 pour

2.44

SAC DE BONBONS

900 g, choix de saveurs

chac.

2.44

JAMBON CUIT

la livre

2.44

Articles ménagers

VERRE À BIÈRE

Paquet 3

le paquet **2.44**

NETTOYEUR FANTASTIK

700 ml à gachette ou recharge 1 litre.

chac. **2.44**

MOULES À GÂTEAUX POUR FOUR MICRO-ONDES

chac. **2.44**

TAMPONS À RÉCURER

de marque Jet's Paquet de 12

3 pour **2.44**

DÉSODORISANT EN AÉROSOL

170 g

3 pour **2.44**

SAVON POUR LE LINGE SURF

Boîte de 6 litres.

chac. **2.44**

MOPPE À PLANCHER

8 onces

chac. **2.44**

PROTÈGE-BRÛLEUR

grand ou petit.

3 pour **2.44**

DÉTERGENT CONCENTRÉ

tout usage, Blizzard, 800ml

chac. **2.44**

Articles ménagers

LAVE-VITRE PRINTEMPS

format 1.5 litre

2/ **2.44**

Papeterie

SERVIETTES DE TABLE WOOLCREST

en paquet de 300

chac.

2.44

FLEUR DE SOIE

prix courant 5.99

chac. **2.44**

Caméras

AGRANDISSEMENT DE PHOTOS 8X10

seulement pour négatif. D'une valeur de 6,75\$

chac.

2.44

CASSETTE AUDIO

Durée: 90 minutes TDK

chac. **2.44**

BATTERIE DE MARQUE DURACELL

FORMAT AA, C, D, et format 9 volts

chac.

2.44

Quincaillerie

VINYLE ADHÉSIF TYE-TAC

Choix de modèles. 2,75 mètres

chac. **2.44**

Quincaillerie

CADRE POUR DIPLOME

8 1/2" x 11"

chac. **2.44**

BOÎTES À FLEURS

pour vos plantations

chac. **2.44**

FIL D'EXTENSION

3 mètres, blanc ou brun

Prix courant: 3,29\$

chac. **2.44**

AMPOULE SYLVANIA

PAQUET 2 40, 60, 100 watts

3 pour **2.44**

Pour l'auto

NETTOYEUR ARMOR ALL

format de 125 MI

chac.

2.44

Place des fraises

POULET SUR PETIT PAIN OU CÔTELETTE DE VEAU

(breuvage non inclus)

chac.

2.44

Chaussures

MULES POUR DAMES BOUT OUVERT PETIT TALON

en différentes couleurs et grandeurs 5 à 9

chac. **2.44**

SANDALES DE PLAGE POUR ENFANTS

empeigne de coton, choix de couleurs, grandeurs 5 à 10 et 11 à 3

chac. **2.44**

SOULIERS EN COTON

pour dames et hommes de différentes couleurs. Grandeurs 6 à 9 et 8 à 11.

chac. **2.44**

Vêtements pour hommes et garçons

SOUS-VÊTEMENTS POUR GARÇONS

En paquet 2 paires

paquet **2.44**

Vêtements pour hommes et garçons

BAS pour hommes en paquet de 2.

le paquet **2.44**

BAS DE TRAVAIL

En paquet 2 paires

le paquet **2.44**

GILET POUR GARÇONS

à manches courtes

chac. **2.44**

ASSORTIMENT DE CRAVATES

couleurs assorties, prix courant 15,00\$

chac. **2.44**

CASQUETTES D'ÉTÉ

pour hommes

chac. **2.44**

Produits Santé-Beauté

DÉSODORISANT MERIT

en aérosol 170 g, pour la maison

3 pour **2.44**

SAVON PARFUMÉ

Paquet de 8

chac. **2.44**

LOTION NEET

175 ml

chac. **2.44**

Le coin du fumeur

BRIQUET RONSON REMPLISSABLE

chac. **2.44**

CARTES DE POKER HAYLE

chac. **2.44**

Jouets

ASSORTIMENTS DE JOUETS D'ÉTÉ EN PLASTIQUE

pour enfants

chac. **2.44**

SACS D'ACTIVITÉS pour enfants

chac. **2.44**

BROUETTE D'ENFANT

Couleurs variées

chac. **2.44**



5401, boul. des Galeries
Québec, Québec

Les galeries de la capitale

lundi-mardi-mercredi
9h30 à 17h30
jeudi-vendredi
9h30 à 21h
samedi
9h à 17h



2960, boul. Ste-Anne
Giffard, Québec

LES GALERIES STE-ANNE

lundi-mardi-mercredi
9h à 17h30
jeudi-vendredi
9h à 21h
samedi
9h à 17h



20 est. ch. Trans-Canada
Lévis, Québec

Les Galeries Chagnon

lundi-mardi-mercredi
9h à 17h30
jeudi-vendredi
9h à 21h
samedi
9h à 17h



Construite en 1789, la chapelle Sainte-Anne, à Lauzon, a été rénovée, et son apparence contribue à embellir l'environnement.

L'usine d'épuration de Black-Lake inaugurée en fin de semaine

♦ THETFORD-MINES - Ayant nécessité des investissements de \$28 millions, les installations pour la dépollution de la rivière Bécancour dans laquelle cinq municipalités de la région de l'Amiante déversaient leurs eaux usées, seront inaugurées en fin de semaine.

par Fortunat MARCOUX

La population pourra profiter de l'événement pour visiter, aujourd'hui et demain, en après-midi, l'usine régionale d'épuration qui a été construite à Black-Lake.

Une conduite d'amenée a été construite sur une longueur de quelque 20 kilomètres pour capter les eaux usées des villes de Thetford-Mines et de Black-Lake, et des municipalités de Thetford-Sud, de Rivière-Blanche et de Robertsonville.

L'usine d'épuration pourra traiter quotidiennement 19,700 mètres cubes d'eaux usées. Actuellement, elle est en phase de rodage. À compter d'août, une firme privée en assumera la gestion en vertu d'un contrat d'une durée de 10 ans.

Le principe d'épuration consiste en un traitement biologique à l'aide de boues activées selon une technologie avancée faisant appel à des réacteurs biologiques séquentiels.

Trois de ces réacteurs ont été installés à l'usine. Ils fournissent un effluent pratiquement libre de polluants, permettant ainsi de préserver la qualité du milieu aquatique.

Des matériaux à base d'amiante ont été utilisés pour la construction de l'usine.

Quatre-vingt-dix pour 100 du coût de la réalisation de ce projet d'assainissement de la rivière Haute-Bécancour sera payé par le gouvernement québécois. Le reste sera partagé entre les cinq municipalités. Les frais inhérents au fonctionnement et à l'entretien du réseau de captage et de l'usine de traitement seront assumés par les municipalités.

Ensemencement des haïdes

Lors de ces deux après-midi de «portes ouvertes», les visiteurs pourront visionner un diaporama réalisé par le Centre spécialisé en technologie minière du cégep de Thetford-Mines et portant sur les recherches en cours pour semer de la pelouse sur les terroirs «haïdes» d'amiante en utilisant les boues provenant de la nouvelle usine d'épuration.

Publi-reportage - mois de l'environnement - en collaboration avec le ministère de l'environnement du Québec



FONDATION QUÉBÉCOISE EN ENVIRONNEMENT

ILS NE TUENT PAS QUE LES MAUVAISES HERBES ET LES INSECTES...

Chaque année, le Centre de toxicologie du Québec enregistre plus de 1,000 cas d'empoisonnement sérieux reliés à l'utilisation de pesticides.

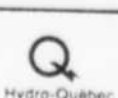
Quand vous épandez trop de pesticides dans votre jardin, c'est tout le voisinage qui peut être atteint par des substances parfois très toxiques. Il faut absolument lire le mode d'emploi et vous y conformer. Quand vous vaporisez des arbres d'ornement, couvrez les tables à pique-nique ainsi que les aires de jeu et les piscines. Prévenez vos voisins.

Entrez vos pesticides hors de la portée des enfants et des animaux. Gardez-les dans leur emballage d'origine pour conserver le mode d'emploi.

Devenez ami(e) de la Fondation

Faites parvenir votre contribution de 10,00\$ à: La Fondation québécoise en environnement

C.P. 1055, Succursale Desjardins
Montréal (Québec) H5B 1C2



LE SOLEIL

Éventrées, lézardées, abandonnées

Des chapelles de procession ont subi l'épreuve du temps

♦ Que sont devenues ces petites chapelles érigées aux extrémités des villages et qui servaient à célébrer certains événements religieux, en particulier la Fête-Dieu? Appelées «chapelles de procession», elles ont subi des sorts différents, selon la volonté et la détermination des gens.

par Jean MARTEL

Certaines ont été rénovées et présentent aujourd'hui une apparence attrayante. Par contre, d'autres ont subi l'épreuve du temps et ont l'air d'épaves qui attendent le pic des démolisseurs.

Utilisation

Les chapelles de procession qui ont été rénovées servent habituellement à des fins religieuses ou culturelles. En général, elles appartiennent aux fabriques paroissiales, mais il en est qui ont été cédées aux municipalités.

Prenons le cas des deux chapelles de procession de Lauzon. L'une, dédiée à sainte Anne, a été construite en 1789, et l'autre, consacrée à saint François, a été érigée en 1809. Avec le temps, elles avaient perdu leur raison d'être. La question était de savoir quel rôle elles pourraient jouer dans la trame d'une ville.

Comme la fabrique ne voulait pas les prendre à sa charge, c'est la ville de Lauzon qui a décidé de les faire rénover et de les utiliser pour différentes activités socio-culturelles. Grâce à une subvention des Affaires culturelles de \$104,000, la ville a pu les réparer et leur redonner une belle apparence.

Aujourd'hui, on peut voir ces deux chapelles en empruntant la rue Saint-Joseph. Elles sont entourées de verdure et contribuent à embellir la ville.

À Beaumont, les deux chapelles, l'une consacrée à sainte Anne et l'autre à la Vierge Marie, appartiennent toujours à la fabrique. Classées monuments historiques, elles



La chapelle Laberge, à l'Ange-Gardien, est dans un mauvais état. Heureusement, un groupe de citoyens projettent de la faire rénover et de l'ouvrir au public.

ont été rénovées ces dernières années. La fabrique a reçu une subvention des Affaires culturelles de \$11,803, ce qui constitue 60 pour

100 du coût des travaux. La différence a été absorbée par la fabrique. Elles servent à des fins religieuses.

ses. Bien sûr, les occasions ne sont pas nombreuses. Privées d'électricité et de chauffage, elles ne peuvent être utilisées comme on le voudrait. Quoi qu'il en soit, ces deux petits bâtiments que l'on peut facilement trouver ont bel aspect et rehaussent le cachet de ce village de la rive sud du Saint-Laurent.

Les chapelles de Lauzon et de Beaumont ne sont pas les seules qui ont été rénovées. On pourrait signaler celles de Sainte-Famille de l'île d'Orléans, de Saint-Roch-des-Aulnaies, de Saint-Gervais de Bellechasse, de Lotbinière et bien d'autres encore. D'ailleurs, les Affaires culturelles possèdent de nombreux dossiers sur ces chapelles qui ont subi une cure de rajeunissement ou qui sont sur le point d'en avoir une.

Projet

Cependant, il en est d'autres qui semblent tomber en ruines. Éventrées, lézardées, elles ressemblent à ces vieilles maisons abandonnées qui tiennent on ne sait trop comment.

Tel est le cas de la chapelle de l'Ange-Gardien. Appelée «chapelle de procession Laberge», elle a été érigée entre 1694 et 1753. Elle se trouve dans un piteux état, et, selon l'évaluation des Affaires culturelles, tout est à refaire. Mais cela ne semble pas décourager un groupe de citoyens de l'Ange-Gardien qui ont décidé de la faire réparer.

Ils ont fondé l'Association pour la rénovation des chapelles de l'Ange-Gardien et sont déjà assurés d'une subvention de 60 pour 100 et peut-être même de 80 pour 100 des Affaires culturelles. Mais pour le reste du coût ils sollicitent la générosité du public. Le dimanche 31 mai, ils organisent, à 19h30, un concert bénéfice à l'église paroissiale.

Une fois les travaux terminés, ils veulent ouvrir la chapelle au public, particulièrement aux touristes, et présenter des expositions artisanales et artistiques. Cela constituera un autre attrait de la côte de Beauré.

Chez Tibère

en TOILE

PERSONNE NE VEND MOINS CHER... PERSONNE NE VEND AUTANT

STORES VERTICAUX  P.V.C. (vinyle) Choix de 6 couleurs. PRIX TI-FRÈRE Grandeur: 75 x 84 po. (porte-patio) 49⁹⁹ ALUMINIUM 75x84 po. 99⁹⁹ PRIX TI-FRÈRE 24 grandeurs en magasin pour livraison immédiate.	TISSU 75x84 po. 59⁹⁹ PRIX TI-FRÈRE
COUVRE-LIT Au-delà de 300 ensembles en magasin. Grandeur simple, double, queen. Choix de couleurs et de modèles. À partir de 39⁹⁹ ch.	
TISSU À RIDEAUX Un choix de dentelle, acrylique, tergal, filet, batiste, etc. Tous nos tissus sont réduits de 20% à 50% Confection garantie	ACCESSOIRES DE SALLE DE BAINS Accessoires Barre à serviette Boîte à mouchoirs Porte-savon Porte-verre Crochet Support à papier hygiénique Réduits de 30%
TAPIS À LIQUIDER TAPIS VELOUTÉ 100% nylon. Co. Prix rég. 21.99 v.c. Ionis attrayants, envers de jute. Très dense et luxueux. Idéal pour chambre, salon et passage. PRIX TI-FRÈRE 16⁹⁹ v.c. PRÉLARTS SANS CIRAGE Largeur 6 et 12 pieds. Une gamme de nouvelles couleurs et de lignes discontinues. Plusieurs marques reconnues, tel que DOMCO, ARM-STRONG, TARKET, etc. À partir de 4⁹⁹ v.c. TAPIS GAZON 100% polypropylène Largeurs: 6' et 12'. Couleurs disponibles en magasin: vert irlandais, vert avoiron, rouille, brun, rouge, bleu et rayé. À partir de 4⁹⁹ CÉRAMIQUE 30 000 pi. carrés de céramique à prix coupés. 2 exemples de spéciaux. Plancher Mono-cuisson À partir de 1⁹⁹ pi.ca. Mur Différents modèles À partir de 59¢ pi.ca.	
PEINTURE Semi-lustrée au latex. 13⁹⁹ le 4 litres Latex mat d'intérieur 10⁹⁹ le 4 litres	
TAPISSERIE Jusqu'à 90% de réduction. Plus de 60 000 rouleaux en magasin. Tapisserie en vinyle Spécial 7⁹⁹ 2 pour 1 Non encollée. Prix Ti-Frère 7⁹⁹ r.d. Un grand choix à 99¢ le rouleau double (Achetez 1 rouleau double et obtenez en plus gratuitement sur commande un troisième rouleau)	

SI VOUS TROUVEZ MEILLEURS PRIX AILLEURS, ON VOUS REMET LA DIFFÉRENCE PLUS 10% DE LA DIFFÉRENCE

215, boulevard Hamel (face à l'hôpital Christ-Roi) - 681-6023